L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°42 - Vendredi 15 décembre 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2 *Rennes : écologie*

3 *Pierre Mauroy*

4 *Le droit d'asile*

5 *François Mitterrand : l'Europe s'impose*

7 *La pire des idéologies*

8 *Jeux et jouets*

10 *Formation des enseignants*

11 *Loger les plus démunis*

12 *Chili - Uruguay*

13 *Films de fêtes*

15 *Marie-Noëlle Lienemann*

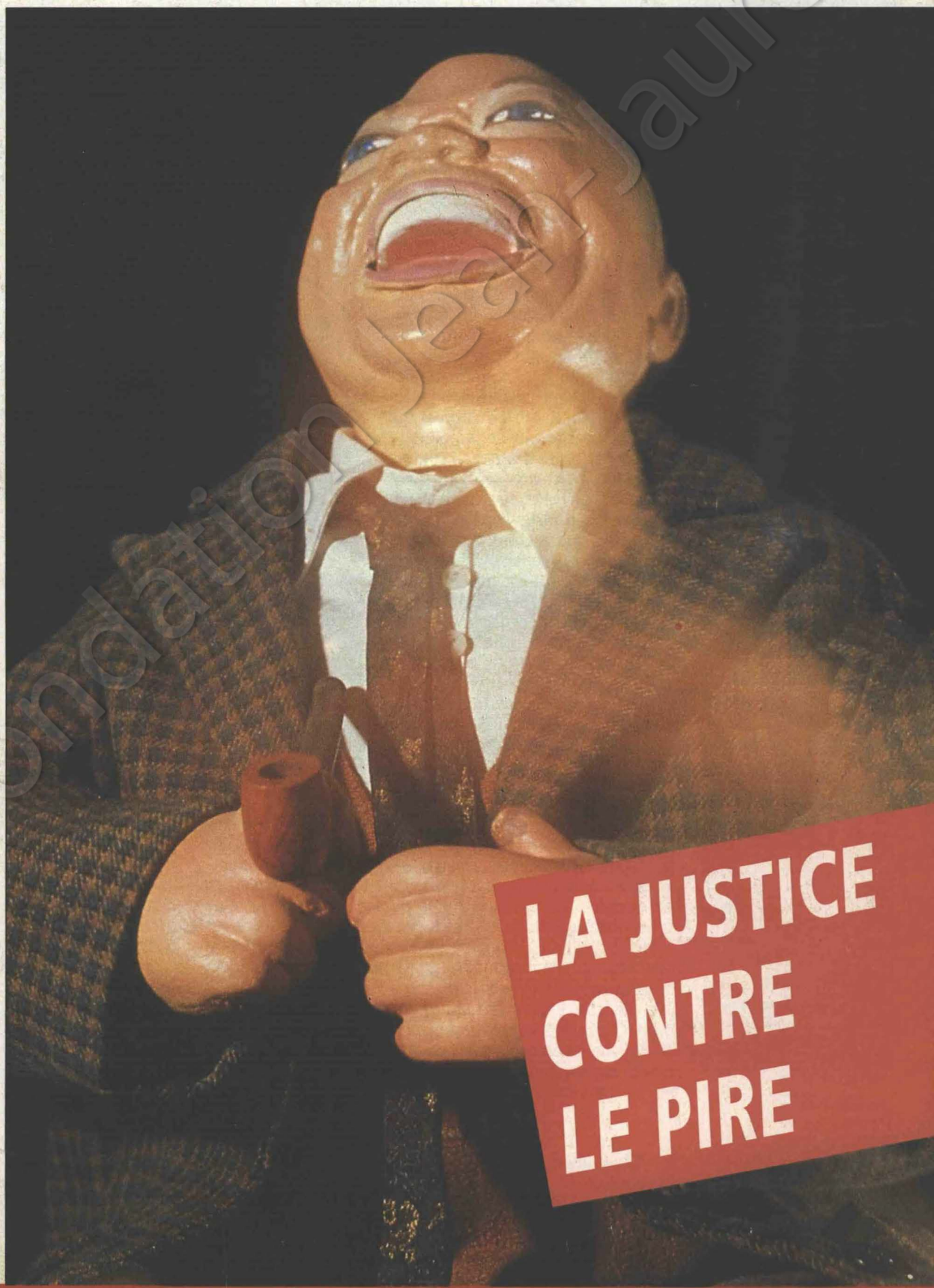

LA JUSTICE CONTRE LE PIRE

© Fondation Jean Jaurès

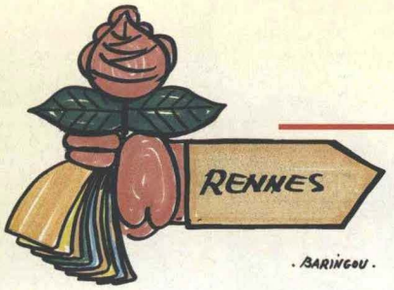

Radioscopie des contributions 9- Ecologie et risques majeurs

Offrez la lithographie originale de la Déclaration des droits de l'homme.

Il en reste encore quelques unes.

Vous pouvez utiliser les bons de commande des précédents numéros ou nous envoyer - avec votre adresse - la somme de 238 F par litho commandée.

Livraison dès réception de votre commande.

Il est encore temps pour les fêtes.

Vendredi

10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : J.C. N'Diaye (couv. et p.11) ; AFP pool (p.5) ; C. Aymard Orig/Imapress (p.8) ; Majorette (p.9) ; Goux (p.10) ; AFP/Ugarte (p.12) ;

Ce numéro a été tiré à 270.500 exemplaires

Nous achevons notre analyse des contributions nationales par l'écologie et les risques majeurs pour la planète. Un sujet qui sera un des enjeux politiques majeurs des prochaines années.

Creys-Malville, Fessenheim, La Hague, les premiers clignotants s'allument dans les années 70. Ils concernent exclusivement le risque nucléaire. Une dizaine d'années plus tard, après les catastrophes de l'Amoco-Cadiz, Bophal et Tchernobyl, une prise de conscience gagne le pays qui impose aux partis politiques d'intégrer l'ensemble des problèmes d'environnement dans leur programme et leur stratégie.

Des risques majeurs...

Quels sont les risques majeurs pour la planète ? "La pollution des eaux par les déchets chimiques, le risque de manque d'eau potable", répond Claude Allègre (contribution Jospin-Delebarre). Même priorité pour Alain Bombard (contribution Fabius) qui s'inquiète également de la pollution atmosphérique. D'autres, comme Marie-Noëlle Lienemann, stigmatisent les dangers de l'effet de serre -réchauffement de la planète dû à l'augmentation du gaz carbonique et du méthane- et des menaces que fait planer la déforestation à l'échelle mondiale. "Toutes ces dégradations s'expliquent par les modes actuels de production et de consommation", souligne le rocardien Charles Josselin.

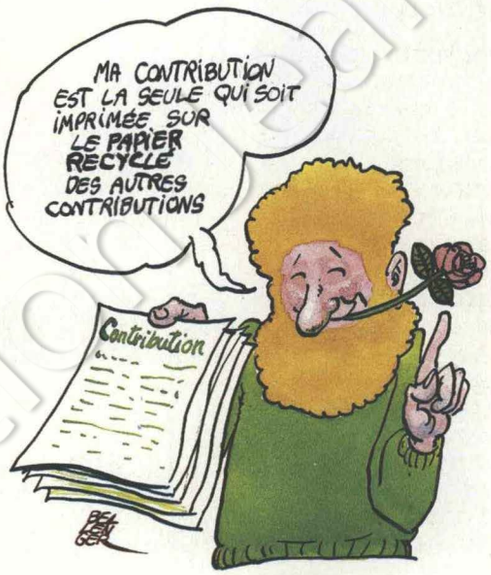

Comment les socialistes doivent-ils appréhender ces questions ? Pour "Socialisme et République", "partir d'une approche rationaliste, républicaine, c'est d'abord récuser le catastrophisme et raison garder... Il faut préserver, conserver... mais la nature est désormais humanisée. Il n'y a pas de retour possible à un paradis perdu. Les solutions ne seront pas naturelles mais humaines. Nous refusons l'accusation contre la techno-science." De même pour Jean-Luc Mélenchon : "Le risque écologique n'est pas une fatalité de l'action humaine mais un produit de la loi du profit."

D'où la perspective tracée par Marie-Noëlle Lienemann : "Il est essentiel, aujourd'hui, que la pensée socialiste mette en cause l'idéologie productiviste, qu'elle accorde la préférence aux objectifs qualitatifs. Exemple : il n'est plus possible de tolérer la circulation automobile massive qui encombre les villes, il faut développer une politique de transports en commun même si cela n'est pas immédiatement rentable." Encore plus catégorique, Claude Allègre souhaite qu'on limite la vitesse à 50 km/h en agglomération ce qui permettrait de développer enfin la voiture électrique. Pour Michel Debout (contribution Poperen) : "Il ne faut pas dissocier la santé de la planète de celle de l'homme."

... et des politiques

Les solutions aux problèmes d'environnement passent par l'intégration de paramètres écologiques dans le développement économique. "C'est la logique économique et politique qui laisse la liberté aux prédateurs de mettre en péril l'écosystème et la biosphère, explique-t-on à "Socialisme et République". Le contrôle du marché s'impose." Claude Allègre est plus optimiste : "L'économie et l'écologie peuvent trouver des intérêts communs. Tant qu'il n'y aura pas d'industrie de l'écologie, tous les discours resteront des vœux pieux. Si, aujourd'hui, des solutions se font jour pour protéger la couche d'ozone, c'est parce que Dupont de Nemours a trouvé un nouveau procédé qui ne rend plus nécessaire l'utilisation de produits destructeurs."

A quelle échelle tous ces problèmes peuvent-ils être réglés ? "On ne peut les prévenir qu'à l'échelle internationale avec des organismes de surveillance et des conventions internationales, indique Marc Paillet (contribution Stirn). L'Europe a beaucoup à faire : nous sommes les principaux pollueurs."

Charles Josselin ajoute : "Il faut disposer d'une autorité internationale qui, sous l'égide des Nations Unies, pourrait édicter des normes, gérer des fonds d'aide et imposer des pénalités afin, notamment, d'aider les pays pauvres à concilier leur développement économique et la préservation de l'environnement."

Gisèle Stievenard (contribution Mermaz) propose l'élaboration d'un droit et d'une éthique internationaux : "Chaque pays devrait accepter de respecter une charte assortie de sanctions pour tout acte de dégradation de l'environnement."

Pour Jean-Luc Mélenchon, priorité à la politique nationale : "La création de parcs naturels, le retraitement des eaux usées, la législation sur le transport des matériaux dangereux, relèvent de l'Etat. En revanche, certaines politiques n'ont de sens qu'à l'échelle planétaire." Alain Bombard est quelque peu réservé sur la mise en place d'un arsenal de structures et de réglementations internationales : "Certes, il faut des textes internationaux, mais je me méfie de la prolifération d'organismes car l'écologie ne doit pas rester seulement aux mains des spécialistes, elle doit être aussi abordée par les responsables politiques afin que des mesures concrètes soient appliquées."

Quant à Gisèle Stievenard, elle insiste sur le rôle des associations de défense du consommateur : "Elles doivent se développer pour contrebalancer la toute-puissance des producteurs."

Le nucléaire

Le programme nucléaire fait-il planer une menace ? "Mais non, s'exclame Claude Allègre ! Le nucléaire, c'est l'énergie qui, jusqu'à présent, a tué le moins de monde et en tuera le moins."

Charles Josselin est un peu plus circonspect : "Il ne faut pas relâcher la vigilance. Le plus grand danger, c'est l'habitude."

Michel Debout est, lui aussi, sceptique : "Tchernobyl a montré qu'il y avait des risques. Le sort des déchets nucléaires n'est

pas réglé : doit-on les retraiter dans un seul lieu ou dans des endroits dispersés ? Ces techniques sont-elles maîtrisées ?" Selon Alain Bombard, il faut se donner les moyens : "Les déchets nucléaires peuvent être inclus dans des pavés de verre fondu, même si cela coûte cher. La sécurité des hommes n'a pas de prix."

Marc Paillet est moins inquiet : "La question des déchets est un problème essentiellement scientifique de recyclage. Le stockage des produits chimiques soulève des difficultés plus graves."

Pour Jean-Luc Mélenchon, "Le problème principal, aujourd'hui, c'est la maîtrise du risque qui ne sera effective que si nous sortons d'une stricte logique productiviste."

Marie-Noëlle Lienemann souhaite un rééquilibrage : "Réduisons progressivement la part du nucléaire dans notre production énergétique. Relançons la recherche sur les énergies alternatives. On a arrêté le solaire alors que les piles photovoltaïques enregistrent des progrès fantastiques. On a abandonné les éoliennes alors que la Flandre belge en est couverte et que nos élus du Nord commencent à en redécouvrir les avantages."

Charles Josselin et Gisèle Stievenard regrettent également la mise en sommeil des énergies alternatives et certains dénoncent le poids excessif du "lobby EDF".

L'écologie au quotidien

L'écologie doit être examinée à l'échelle internationale et reste aussi une pratique quotidienne. "Les citoyens sont démunis, mal informés, remarque Charles Josselin. La responsabilité des pouvoirs locaux est d'informer et de modifier les comportements."

Michel Debout préconise une véritable participation de la population : "Nous ne devons pas être frileux sur l'écologie au quotidien. Nous avons perdu notre capacité de mobilisation. Il ne faut pas laisser les écologistes face à face avec les décideurs."

L'écologie, c'est d'abord une éducation : "Il faut apprendre aux usagers à séparer les déchets biodégradables des autres", estime Claude Allègre. "D'accord, répond Jean-Luc Mélenchon, mais attention à ne pas culpabiliser les consommateurs. Il est trop facile de les accuser de jeter des bouteilles en plastique. Demandons plutôt aux producteurs de ne pas en fabriquer."

Notre responsabilité individuelle et collective dans la préservation de l'environnement est clairement engagée. Mettre les préoccupations écologiques au cœur des réflexions des socialistes devient impératif et urgent, même si le débat à l'Assemblée, cette semaine, ne reflète pas la diversité des positions au sein du Parti.

J.-P. Bedeï - B. Chaouat - P. Jaffray

Neuf mesures concrètes

Nous avons demandé aux représentants des neuf contributions d'indiquer la mesure prioritaire à prendre en matière d'environnement.

Charles Josselin (contribution Rocard) : préserver la qualité de l'eau.

Gisèle Stievenard (Mermaz) : élaboration d'une éthique et d'un droit international de l'environnement.

Claude Allègre (Jospin-Delebarre) : accélérer la plantation de feuillus en France, défendre la forêt méditerranéenne.

Marie-Noëlle Lienemann : mise en place d'un grand programme de transports en commun dans toutes les villes de France.

Jean-Luc Mélenchon : dépollution à 100% des eaux fluviales et des nappes phréatiques.

Marc Paillet (Stirn) : préservation des eaux et lutte contre la pollution atmosphérique.

Michel Debout (Poperen) : reprendre le discours sur nos choix énergétiques.

Jean-Marie Bockel ("Socialisme et République") : la transparence de l'information sur tous les problèmes de sécurité.

Alain Bombard (Fabius) : améliorer la qualité de l'air et de l'eau.

Lutter contre la précarité

Flexibilité et précarité, voilà la voie dans laquelle le gouvernement de Jacques Chirac, cédant au chant des sirènes libérales et aux exhortations du patronat, s'est engagé entre 1986 et 1988. Le temps du bilan venu, que constatons-nous ? Une véritable explosion de tous les emplois provisoires, sans garantie pour les salariés.

Encore relativement modeste en volume, le travail précaire pèse lourd dans les mouvements d'embauche et de renvoi : plus de la moitié des inscriptions à l'ANPE sont alimentées par des femmes et des hommes qui arrivent en fin d'emploi précaire. Les contrats à durée determinée ont augmenté de 15% par an depuis 1986, le travail intérimaire a, quant à lui, connu une progression de 30% en 1987 et 1988.

Nous, socialistes, soucieux de la reconnaissance des droits des travailleurs, devons trouver un nouvel équilibre. Il nous faut favoriser la reprise de l'emploi et il ne saurait donc être question d'interdire les emplois précaires qui offrent parfois une voie progressive de réinsertion. Mais il nous faut aussi encadrer plus strictement ces contrats provisoires, car la législation actuelle, déjà trop libérale, est de surcroît chaque jour bafouée.

Nous devons surtout lutter contre l'idée trop souvent répandue selon laquelle les emplois nouvellement créés seraient présumés nécessairement précaires.

Cette idée est injuste sur le plan social, car le travail précaire ne fait que fragiliser davantage ceux qu'il concerne, c'est-à-dire ceux qui sont déjà les plus vulnérables. Elle est aussi inefficace sur le plan économique, car le travail précaire ne favorise ni la gestion prévisionnelle des effectifs, ni la politique de formation, qui sont à long terme indispensables à la compétitivité des entreprises et de l'économie dans son ensemble. Elle est enfin inexacte sur le plan juridique car le contrat de travail de droit commun est par définition un contrat à durée indéterminée.

Une proposition de loi -préparée par Alain Vidalies et le groupe socialiste- a été déposée à l'Assemblée nationale. Un projet de loi -préparé par Jean-Pierre Soisson- a été présenté au conseil des ministres. Le dialogue entre le groupe et le gouvernement a été fructueux : le texte encadre mieux le recours au travail précaire, protège davantage les salariés et sanctionne plus durement les abus. C'est un bon texte, même s'il peut encore être amélioré lors du débat parlementaire et des discussions entre patronat et syndicats. Jean Le Garrec, comme le président du groupe et le président de l'Assemblée nationale ont rappelé l'urgence de ce texte. En tout cas, le souhait du Parti est d'agir au moment où la menace de précarité ajoute à l'angoisse des jeunes et des plus défavorisés face à l'avenir.

Edwige Avice : ne pas galvauder la qualité de réfugié

L'attention revient sur les réfugiés politiques. Le nombre des demandeurs d'asile a fortement progressé dans toute l'Europe, ces deux dernières années. Les uns craignent une dérive du droit d'asile politique vers un droit d'asile économique. Les autres, une façon tourner l'arrêt à l'immigration donné par la loi de 1974. Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères en charge des étrangers en France, explique la réalité du droit d'asile dans notre pays, les problèmes posés et les mesures prises par le gouvernement pour lui conserver son caractère originel.



"Vendredi". Quelle est la réalité du droit d'asile en France aujourd'hui ?

Edwige Avice. Les récentes campagnes menées sur l'immigration, le plus souvent à partir de chiffres inexacts, ont entraîné un amalgame entre immigration clandestine et droit d'asile. Ce qui provoque une inquiétude chez tous ceux qui sont attachés, dans notre pays, au respect des droits de l'homme comme au droit d'asile.

La France est signataire de la Convention de Genève de 1951, qui réserve le droit d'asile aux personnes persécutées en raison de leur race, de leurs opinions politiques, de leur religion, de leur nationalité, etc. Sur les quatorze millions, environ, recensés à travers le monde qui répondent à cette définition, la France en accueille un peu plus de cent quatre-vingt mille, ce qui est relativement peu.

Le problème qui se pose aujourd'hui est lié à la progression des flux migratoires depuis deux ans en Europe, qui touche principalement la RFA, le Benelux, la Suisse et la France. A cet égard, notre pays est au sixième rang en Europe par rapport à sa population. C'est dans ce contexte qu'on assiste à une augmentation des demandeurs d'asile très préoccupante : leur nombre est en effet passé de 34.000 en 1988 à 60.000 en 1989, alors qu'il n'était que de 18.800 en 1980.

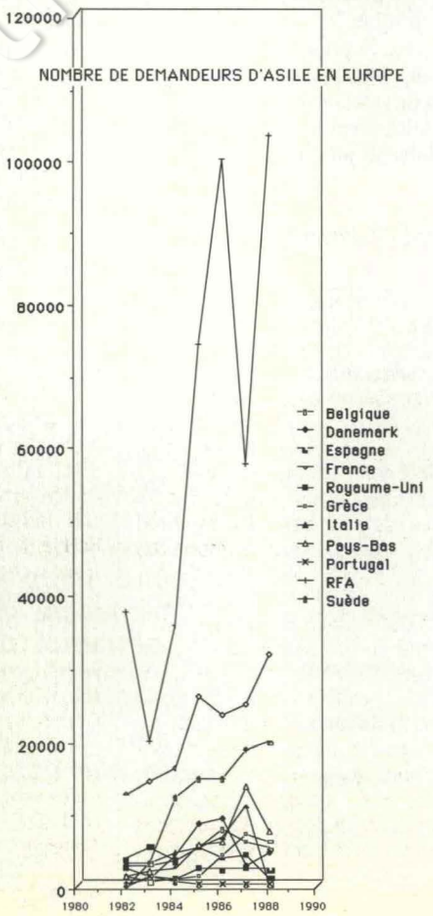

Que faire face à cette situation ?

20 à 30% seulement de ces demandeurs sont de véritables réfugiés politiques. 70% ont été déboutés par l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides) en 1989, des raisons économiques étant à la base de leur demande.

Une des principales réponses au problème posé réside dans la rapidité du traitement des demandes. C'est la meilleure dissuasion à la fraude. Le délai actuel d'instruction des dossiers est en effet trop long. Il peut atteindre deux ou trois ans, au cours desquels les demandeurs en attente s'installent (bénéficiant d'un droit au travail et d'une protection sociale), ce qui rend parfois leur expulsion très difficile, sur le plan humain notamment. C'est pourquoi les moyens de l'OFPRA et de la commission des Recours ont déjà été et vont être prochainement renforcés, de façon très importante.

Mais il faut aussi apporter une réponse européenne. Il n'y a aucune harmonisation dans ce domaine. La conséquence est que 80% des demandeurs d'asile déboutés dans un pays restent en Europe et, "mis en orbite", tournent d'un pays à l'autre, comme le souligne d'ailleurs Jean-Marie Daillet dans son rapport. La procédure instaurée par le groupe de Schengen devrait permettre qu'un seul pays traite la demande, ce qui éviterait l'errance de trop nombreuses personnes.

Le droit d'asile restera cependant du ressort des législations nationales. Je tiens à dire ici qu'il n'est pas dans les intentions du gouvernement d'abandonner la tradition séculaire de la France terre d'asile. Ni de laisser galvauder, dans une confusion générale des genres, le crédit qui s'attache à la qualité de réfugié.

Propos recueillis par
Ghislaine Toutain

Le rapport Daillet : des vérités bonnes à rappeler

Jean-Marie Daillet est l'auteur, pour la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, d'un rapport sur l'immigration.
Dans cette contribution plus technicienne qu'idéologique, Daillet rappelle que "les migrations sont un phénomène continu et général", qui a permis "au creuset des races de donner naissance aux sociétés modernes."
Précisant que les mouvements migratoires sont aujourd'hui en pleine mutation, il explique que "tous les pays européens sont confrontés aux mêmes difficultés..." "Notre histoire est celle d'un peuple composite, formé d'immigrés et la France a toujours eu une attitude innovante et spécifique en la matière."
Si le poids réel de la présence étrangère dans notre pays demeure mal connu, "le fait saillant demeure néanmoins, estime-t-il, que la population étrangère en France représentait, en 1982, le même pourcentage de la population totale qu'en 1930, et qu'elle présentait, depuis 1982, une remarquable stabilité quant à son importance."

G.T.

POPULATION TOTALE ET IMMIGRES ETABLIS PAR ETAT MEMBRE DE LA CEE Source : CEE

1987	Population totale x 1.000	Migrants x 1.000	% de la population totale
Belgique	9.864,8	853,3	8,65
RFA	61.170,5	4.572,9	9,72
Danemark	5.102	129	2,53
Espagne	38.832,3	334,9	0,86
France (1982)	54.273,2	3.680,5	6,78
Royaume-Uni	56.075	2.461	4,39
Grèce	9.739,6	86,8	0,89
Italie (1981)	56.566,9	203,2	0,37
Irlande	3.543	79,5	2,24
Luxembourg (1989)	384,2	111,9	29,12
Pays-Bas (1988)	14.714,2	591,8	4,55
Portugal	10.270	89,5	0,87
TOTAL	**320.525,7**	**13.193,2**	**4,11**

APRES LE SOMMET DE LA CEE
FRANÇOIS MITTERRAND : "L'EUROPE S'IMPOSE"



A peine revenu de Strasbourg où se tenait un important rendez-vous européen, François Mitterrand a tenu à faire sur Antenne 2 et Europe 1, le bilan de la présidence française de la CEE. Chemin faisant, le président de la République a analysé les poussées allemandes en faveur de la réunification, apprécié la rencontre de Malte et ses entretiens avec Gorbatchev à Kiev. Avant de s'entretenir ce samedi avec Bush à Saint-Martin, aux Antilles.

Strasbourg. "Pour l'Europe, on a avancé, à un moment où l'on pouvait douter. Tout ce qui se passe à l'Est remue les esprits ; de multiples espérances se dessinent et peuvent se contrarier. Et pourtant, on a avancé, cela prouve que la marche était bonne-, pas depuis six mois seulement, je dirais depuis plus de trente ans. Nous nous étions fixé quelques objectifs.

Le premier était d'arrêter une date pour que fût réunie une conférence intergouvernementale afin de décider de l'Union économique et monétaire : une monnaie pour l'Europe, pour la Communauté et, au bout du compte, un organisme central, une banque. Il faudra plusieurs années pour y aboutir, mais il fallait donner le top. L'année prochaine, avant la fin de 1990, la conférence s'ouvrira.

Deuxièmement, nous désirions mettre en chantier ce qu'on appelle une charte sociale ; on ne peut pas faire l'Europe simplement pour les chefs d'entreprise, ou pour le flux des capitaux. Il faut bien entendu faire l'Europe pour tout le monde, les travailleurs, l'ensemble des citoyens. Et puis, je voulais qu'on avance aussi sur ce qu'on appelle le marché unique : puisqu'en 1992, on va tous se trouver sans frontières, il faut au moins préparer les choses.

Dernier point, j'avais annoncé lors de la réunion du Conseil européen du 18 novembre, ici même à l'Elysée, qu'il fallait aider l'Est et particulièrement créer une banque de développement pour l'Europe de l'Est. Cela a été décidé.

L'Europe politique est en vue depuis longtemps. Elle était dans l'esprit des fondateurs, elle a été explicitement prévue lors du Conseil européen de Stuttgart, il y a quelques années. Maintenant, elle est redevenue d'actualité. Ce qui a été décidé à Strasbourg va permettre de jalonner le chemin.

La charte sociale, pour sa part, ce ne sont pas que de bonnes intentions. Si je m'étais fixé un programme conforme à ma pensée sur ce que doit être dans l'Europe et dans ses douze pays, un statut social du travail, c'est très en deçà, mais je ne me fais pas d'illusions... D'ailleurs, moi, je suis socialiste. Et je ne peux pas me mettre dans l'idée que je vais entraîner d'un coup beaucoup de pays réticents envers une forme de contrat avec l'ensemble des travailleurs, qui correspondrait à ma pensée. Mais par rapport à l'état d'esprit de nombre de nos partenaires, je n'ai pas lieu d'être déçu, au contraire. La Commission a déjà en portefeuille 42 mesures dont 17 directives et, peu à peu, bien entendu, le cadre va se remplir.

Elle va proposer les directives qui seront soumises à l'appréciation du Conseil européen. La bonne marche de l'Europe, l'Union économique et monétaire rendront un immense service sur le plan de l'emploi, puisque M. Delors estime que nous allons avoir, ces prochaines années, un gain de cinq millions d'emplois dans l'Europe des Douze grâce à ce rassemblement de nos économies.

C'est bien, c'est déjà très prometteur, mais la France est un pays social très avancé par rapport à la plupart des autres, de telle sorte que le progrès européen mettra du temps avant d'atteindre le niveau français."

Réunification allemande. "Le texte adopté à Strasbourg dit : "Nous recherchons le renforcement d'un état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand retrouvera son unité à travers une libre auto-détermination. Ce processus doit se réaliser démocratiquement et pacifiquement..." Ce sont les deux termes que j'ai employés dès le 3 novembre de cette année, à l'issue du sommet franco-allemand de Bonn... "Dans le respect des accords et traités, ainsi que de tous les principes définis dans l'Acte final d'Helsinki..." (qui comporte le respect des frontières) "... dans un contexte de dialogue et de coopération Est-Ouest, facteur de paix. Il doit se situer dans la perspective de l'intégration européenne". On n'a pas dit communautaire mais "européenne".

Ce n'est pas la première fois que la première formule, c'est-à-dire celle du "peuple allemand qui retrouvera son unité à travers une libre auto-détermination", est employée. Il y a déjà plusieurs documents internationaux qui comportent cette phrase, notamment la décision de la réunion de l'Otan qui s'était tenue à Bruxelles, au mois de mai dernier. Si l'on peut comprendre et admettre que les Allemands aient envie, aient besoin, aient la volonté de se réunir, il s'agit de deux Etats allemands, la République fédérale et la République démocratique allemande, l'Est et l'Ouest, le nouvel équilibre allemand ne peut pas se faire au détriment de l'équilibre de l'Europe. On doit préserver toutes les chances de la paix, et le respect des frontières est un principe essentiel."

Gorbatchev. "C'est un homme grave... comment ne le serait-il pas ? Il avait lu ce que j'avais dit à la conférence de l'Otan lundi dernier. J'avais dit : "A mon avis, la révolution qui a commencé à Moscou, grâce à Moscou, grâce à M. Gorbatchev, qui a libéralisé le système, va faire le tour de l'Europe, et va retourner à Moscou. C'est ce que je lui ai redit. Le multipartisme ? Il a dit que ce n'était pas encore le moment. A partir du moment où, dans les pays d'Europe, communistes ou d'origine communiste, il va y avoir le multipartisme -et, déjà, il s'installe (sauf en Roumanie)-, comment l'URSS échapperait-elle à cette évolution ?

Je l'ai trouvé plus serein et plus ferme encore qu'au mois de juillet dernier, quand il est venu à Paris. Je le lui ai fait remarquer. Il m'a répondu gravement : "quand j'ai décidé, après avoir décidé, je suis tranquille".

Donc, il a décidé une certaine orientation. Il a pesé les conséquences. Elles peuvent bousculer parfois les intentions et les volontés de l'homme le plus remarquable. Les conquêtes de la liberté lui doivent beaucoup. Il faut le soutenir ! C'est, comment dirais-je ? la pierre de base de toute la construction présente. C'est lui qui l'a permise. Il en est le meilleur ouvrier. Pour la suite, je ne peux répondre. Il est un homme d'envergure. L'histoire parlera." (...)

Désarmement. "Le premier désarmement a porté sur les forces nucléaires dites intermédiaires, les FNI, armes nucléaires à moyenne portée. C'est déjà très important. Il a été question, à Reykjavik -c'était entre M. Reagan et M. Gorbatchev- de réduire les armes nucléaires stratégiques de ces deux pays de 50%, car chacun d'entre eux possède plus de 12.000 charges nucléaires. Ce projet, qui semblait abandonné, vient d'être repris à Malte, entre M. Bush et M. Gorbatchev. Des engagements ont été pris. C'est à Paris que s'est tenue la conférence, au début de cette année 1989, qui a décidé de procéder au désarmement chimique. On continue d'en discuter à Genève.

On vient de commencer ou plutôt d'aborder la partie sérieuse du désarmement conventionnel : le désarmement des chars, des engins blindés, de certains avions... c'est la négociation de Vienne. Les armes nucléaires, je ne compte pas en démunir la France qui est très loin d'avoir le potentiel, l'arsenal dont dispose l'Union Soviétique.

C'est une bonne chose que le désarmement. Si l'Union Soviétique et les Etats-Unis d'Amérique allaient beaucoup plus loin, jusqu'à atteindre un niveau d'armement qui n'en feraient plus une menace pour personne, la France se joindrait à cette négociation." (...)

Beaucoup de questions ne sont pas résolues à l'Est et on ne peut pas préjuger de notre capacité de défense nationale, et internationale, sur la seule vue des événements qui viennent de se produire. Tant mieux, si on n'a plus à surarmer pour organiser une stratégie qui n'aurait plus cours. Tant mieux ! (...)

Liban. "Il existe un Liban des factions et des secteurs : aujourd'hui le secteur ou réduit chrétien de Beyrouth et, ici et là, quelques régions à dominante chrétienne qui sont généralement contrôlées par des armées étrangères, et puis un grand Liban en majorité musulman. On fait souvent une confusion : on croit que le Liban, c'est le très sympathique peuple maronite. Non, il y a aussi nos amis libanais musulmans qui sont d'aussi proches amis, et quand on fait une démarche auprès des uns, il faut faire une démarche auprès des autres, pour ne pas sembler souscrire à l'idée d'une sorte de partition du Liban, un Liban chrétien tout petit et un Liban musulman plus ou moins rattaché à la domination syrienne. (...)

Pour l'instant, la diplomatie française s'efforce de prévenir une échéance de partition. On est allé vers le cessez-le-feu, et il a tenu.

Je peux dire que j'ai esquissé à Kiev le recommencement de la démarche utile et efficace que nous avions entreprise, il y a quelques mois, lors des combats de mars et avril. C'est une bonne piste, mais ce n'est pas la seule. Le gouvernement Bush soutient le président Hraoui et le gouvernement légitime de Selim Hoss, mais personne ne désire que cela se traduise par un massacre à Beyrouth-Est. J'espère bien que tout cela suffira à régler le problème. Qu'est-ce que la France fera ? Je répondrai par une question : est-ce que vous voulez que la France envoie son armée là-bas ? Est-ce que c'est cela que veulent dire beaucoup de parlementaires qui nous demandent d'agir ? Est-ce que cela veut dire que la France devrait engager son armée au Liban ?"

LES RESTAURANTS DU CŒUR

C'EST MAINTENANT QUE NOUS ACHETONS LA NOURRITURE... ...C'EST AUJOURD'HUI QUE NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT !...

Cet hiver, plus de 8.500 bénévoles* vont se mobiliser pour assurer
dans 650 villes de France, chaque jour, et 7 jours sur 7,
plus de 250.000 repas quotidiens
à tous ceux qui, sans cela, ne mangeraient pas.
(Un vrai repas : viande, légumes, fromage, fruit, pain)

Les distributions commencent le 21 décembre, mais c'est maintenant que nous achetons la nourriture, c'est donc aujourd'hui que nous avons besoin de votre aide pour tenir tout l'hiver.
Merci de tout cœur pour votre don.

* Seules 4 personnes sont salariées : une standardiste et trois secrétaires.

Nous remercions vivement "Vendredi" de s'associer généreusement à notre action en nous offrant cette page.

OUI, j'aide les Restaurants du Cœur et je vous envoie dès aujourd'hui la somme de :

MERCI

❑ 60 F (un repas pendant deux semaines)
❑ 120 F (un repas pendant un mois)
❑ 240 F (un repas pendant deux mois)
❑ 360 F (un repas pendant tout l'hiver)
❑ plus de 360 F

Je vous règle par chèque à l'ordre de "Les Restaurants du Cœur"
N° de CCP de l'Association : PA 830.03.B.

Important. Jusqu'à un don de 400 F, vous pourrez en déduire la moitié de vos impôts. Par exemple, si vous donnez 360 F, la somme de 180 F sera déduite de vos impôts. Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre don.

NOM.....PRENOM .....
n° .....RUE.....
.....
Code postal |__|__|__|__|__| Ville .....

❑ Je souhaite participer bénévolement aux distributions, veuillez me contacter

❑ Je souhaite recevoir une note d'information sur les Restaurants du Cœur

Merci d'envoyer vos dons à :
Les Restaurants du Cœur
221, rue Lafayette
BP 104, 75463 PARIS CEDEX 10

Fondation Vendredi

QUAND LE FASCISME GAGNE... LA PIRE DES IDEOLOGIES

Les précédentes avancées électorales du Front national étaient ressenties comme des coups de tonnerre. Cette fois, c'est carrément l'orage qui s'est abattu sur une partie de la France. Comment arrêter le flot de frustrations et d'intolérances que cristallise le vote FN ?

Marie-France Stirbois à Dreux et Philippe Adam à Salon-de-Provence n'ont pas donné au Front ses premières victoires au scrutin majoritaire. Mais les succès de Yann Piat aux législatives de 1988 dans le Var et de Roussel aux cantonales en 1985 à Marseille s'inscrivaient dans un tout autre contexte : seuls élus de leur parti lors d'élections générales, ils n'avaient pas fait le plein des voix de droite du premier tour. Ils faisaient figure d'exception à une règle : un rejet global du Front national sans commune mesure avec l'adhésion d'une fraction de la population. Après avoir considéré le lepenisme comme un phénomène passager, un poujadisme aux colorations plus nettement racistes, on avait estimé sa réalité plus conséquente, mais néanmoins circonscrite. Il y a à peine un an, le 6 janvier 1989, "Le Monde" titrait un article d'Alain Rollat : "M. Le Pen voué à la marginalité". Le Front national pouvait apparaître comme une nuisance (par le racisme qu'il libérait), à la rigueur comme une force d'appoint à la droite, rarement comme une alternative crédible. La dynamique que font apparaître les votes du second tour à Dreux, à Salon mais aussi à Marseille (où l'UDF J.-F. Mattéi ne l'emporte que grâce aux voix de gauche) change cette analyse. Les sondages "sorties des urnes" publiés par "Le Figaro" et "Libération", montrent qu'aucun électorat, aucune catégorie sociale, même ceux qu'on aurait pu croire les plus rétifs au discours lepéniste, ne sont totalement épargnés : un gros tiers des électeurs de Marie-France Stirbois du second tour avaient voté François Mitterrand le 8 mai 1988. Le FN n'est pas complètement devenu un parti interclassiste, mais il s'en approche. La captation de l'atelier et de la boutique, qui a fait le lit de tous les régimes autoritaires de droite, n'est pas complètement réalisée mais elle se profile dangereusement : les trois-quarts des ouvriers, des commerçants et artisans qui se sont rendus aux urnes le 3 décembre en Eure-et-Loir ont préféré la candidate FN au RPR et au vote blanc.

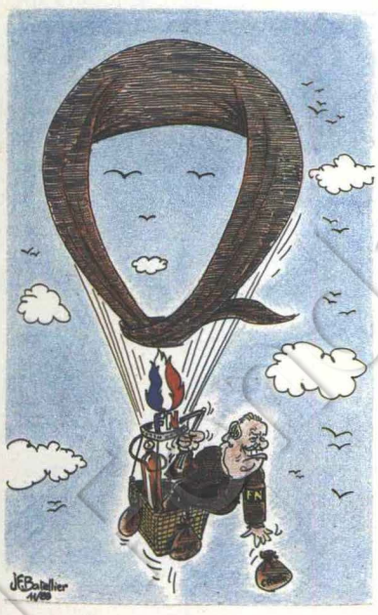

Vous avez dit fascisme ?

Pente d'autant plus dangereuse que ce qu'on pensait à la marge s'installe au cœur de notre société, ce qu'on nommait hier dérapage devient l'essentiel du discours. Les lecteurs attentifs de la presse "nationaliste" ("Le Choc", "National-hebdo" et le quotidien "Présent") savent à quoi s'en tenir : l'extrême droite avance de moins en moins masquée. Si l'immigration reste le fonds de commerce le plus rentable, deux thèmes sont martelés avec de plus en plus d'insistance : le complot judéo-maçonnique et la défense de "l'ordre naturel".

Au centre du complot, accusé de tirer toutes les ficelles, le B'nai B'rith (obédience juive maçonnique) dont même Jacques Chirac (pourtant si prompt à courir après Le Pen, comme on vient encore de le voir avec sa proposition de pétition référendum contre le droit de vote des immigrés aux élections locales) "reçoit des directives". Le Front diffuse dans ses fêtes des ouvrages comme "Les Juifs dans la société française" qui contient un dictionnaire des patronymes juifs. Et le mouvement s'accélère : après ses sorties annuelles de septembre 1987 ("le détail") et de septembre 1988 ("Durafour crématoire"), Le Pen met en cause "la maçonnerie et les grandes internationales, comme l'internationale juive, (qui) jouent un rôle non négligeable dans la construction de l'esprit antinational", en juillet 1989. En septembre, c'est l'attaque antisémite d'Autant-Lara contre Simone Veil. Et, la semaine dernière, l'interrogatoire en règle de Lionel Stoleru, soupçonné d'avoir "une double nationalité".

Une idéologie au travail

En même temps se développe un discours de moins en moins équivoque pour "un ordre naturel" et la défense de l'exclusion. "La société française est atteinte de sida mental, nous devons reconstruire ses immunités naturelles", "l'ordre naturel est bafoué par le socialisme et le libéralisme", "il n'y a pas de vie sociale sans discrimination", proclame le leader du Front national.

Le compte-rendu de son discours par la presse d'extrême droite à la fête Bleu-blanc-rouge est évocateur : "Le Pen a simplement souligné l'existence d'inégalités naturelles et morales qui, a-t-il ajouté, sont parfois bénéfiques. Comment, en effet, et au nom de quoi traiterait-on "égalitairement" le fort et le faible, le voleur et sa victime, le travailleur et le paresseux, le Français et l'étranger ?"

Le pire est évidemment que des faibles se réchauffent au verbe lepeniste. Alors que des imprudents nous annonçaient la fin des idéologies, la rupture de tabous moraux (qui n'affectent pas que les plus défavorisés, si l'on en croit l'attitude de J.-C. Bourret lors du duel Stoleru-Le Pen sur la 5), le racisme qui s'insinue même dans les lieux où l'on n'a jamais vu un immigré, sont les manifestations qu'une idéologie est au travail. Qu'on la qualifie de fascisme pour user d'un terme générique ou de "national patronalisme" ne change pas son mode de propagation : ceux qui votent aujourd'hui FN n'étaient sûrement pas au départ des fascistes, mais le risque est grand qu'ils le deviennent. L'histoire nous enseigne qu'on a toujours fait des fascistes avec des gens qui ne l'étaient pas.

Reste -et ce n'est pas le moins difficile- à agir sur les causes de la fièvre, à guérir cette France si mal dans sa peau qu'elle se préoccupe tant de celle des autres, cette France du mal-être qui ne se confond pas toujours avec la misère. Les élections partielles ont montré une fragilité aux mouvements et aux mutations du monde (scientifiques, technologiques, économiques, l'Europe de 1993, les bouleversements à l'Est) qu'il faudra traiter : mener de pair intégration et insertion, retrouver un militantisme de terrain chaleureux, convivial, fraternel et, ce qui devrait réjouir les républicains, le sens du civisme. Il est des responsabilités, dans la forme de certains débats, qu'il vaut mieux aujourd'hui ne pas prendre si l'on ne veut pas se contenter de dire demain que "sous l'empire -lepéniste- la République était belle" !

Bernard Chaouat

QUE PASSE LA JUSTICE

Enfin ! Plus d'un an après avoir lancé d'un air goguenard, dans un meeting, l'horrible boutade "Durafour-crématoire", Le Pen voit se lever l'armure qui le protégeait de la justice s'appliquant à tout citoyen. Elle va pouvoir se pencher sur ce cas flagrant d'injure. Il aura fallu attendre quinze mois ! et davantage encore depuis le fameux "détail" des chambres à gaz lâché sur RTL il y plus de deux ans. Depuis, ... impunément, le leader du Front national, député européen, a pu, sans que notre justice et nos principes moraux ne tremblent, continuer à délirer sur des thèmes racistes, antisémites et surtout réhabituer les Français à ce genre de propos indignes.

M. Giscard d'Estaing a beau jeu d'argumenter que "la liberté d'expression des élus est un bien qui ne se divise pas quel que soit le caractère odieux ou provocant de certaines déclarations". Les condamnations privées n'y changeront rien et les débats télévisés non plus, quels que soient le talent de débatteur de Bernard Tapie ou la force d'argumentation de Salem Kacet.

Les tabous s'estompent et surtout celui qui, depuis 40 ans, rendait impossible, indécente, toute injure antisémite.

M. Le Pen et ses propos redeviennent parfaitement fréquentables, du "Divan" d'Henry Chapier aux débats de la 5 où, tout benoîtement, il évoque les indispensables punitions corporelles ou met en doute la nationalité d'un des ministres du gouvernement Rocard.

A chercher à réveiller les pulsions les plus basses des citoyens, à répandre des propos d'exclusion et de haine, on menace la démocratie, tout simplement. La justice en décidera, comme elle a jugé Barbie, comme elle jugera Touvier. Et pourtant, on ne peut s'empêcher de ressentir comme un malaise devant la disproportion. Comment apprécier avec intelligence, doigté et raisonnement, des faits ou des propos qui ne relèvent que de la passion, de la pulsion, du plus irraisonné de l'homme ? Nuremberg a, certes tranché des crimes contre l'humanité, une fois les morts décomptés. La justice française peut-elle évaluer le mal fait en profondeur ? Seuls les excès seront punis. S'ils le sont, qui saura extirper les idées néfastes des esprits ? Le mal n'est-il pas fait ?

Lyne Cohen-Solal

LES CHIFFRES ET LA LETTRE...

Cet hiver 1989, les "Chevaliers du zodiaque" tiennent en maîtres la citadelle du jouet. En deuxième position, on trouve les jeux de société qui reviennent en force avec, notamment, "Pictionnary", ou la culture attestée par le dessin. Les indéfectibles peluches pantouflent au troisième rang, tandis que la tribu Barbie mène le peloton des poupées. Les micromachines, ces véhicules miniatures vendus dans des bidons ou des boîtes à cirage, font fureur chez les garçons qui restent néanmoins fidèles aux voitures Majorette, en particulier dans leur version "sonic-flasher".

Ces tendances de la mode hivernale, largement influencées par les productions télévisées, prouvent que l'enfant est le vrai décideur, ignorant les souhaits des mères qui pensent à 97 % que le jouet doit être éducatif tout autant que distrayant.



Selon les professionnels de l'Institut de l'enfant, 59 % des 4 à 7 ans décident eux-mêmes des cadeaux qu'ils recevront, et 65 % des 8 à 14 ans. La lettre au père Noël n'est plus un attendrissant délire, c'est un bon de commande.

L'évolution de la cellule familiale en fréquentes multi-familles, l'allongement de la durée de vie qui dote souvent les enfants d'arrière-grands-parents multiplient les acheteurs potentiels et parviennent à accroître le volume d'achat des jouets alors que le nombre des enfants décroît. En outre, l'achat compensation, petits cadeaux excuses offerts par la mère qui travaille pour se faire pardonner son absence, prend une importance croissante, en particulier dans le secteur du jeu éducatif et du jouet affectif.

Aujourd'hui, la France est le premier consommateur de jouets en Europe, avec un budget annuel par enfant de 1.300 F. (900 en RFA).

Sorte de plaque tournante européenne du jouet, l'Hexagone parvient à réaliser un équilibre entre les tendances des pays du sud pour lesquels le jouet est essentiellement un cadeau et ceux du nord où il doit être outil éducatif.

Et pourquoi pas des marchands des quatre-saisons ?

Une des conséquences de cette distorsion des goûts est certainement l'éclatement des circuits de distribution du jouet à l'échelon européen. A ce jour, aucune enseigne ne parvient à affirmer son leadership en atteignant 5% d'un marché total de 50 milliards de francs.

Le caractère fortement saisonnier du marché renforce la multiplicité des lieux et des modes de vente. 30 à 50 % du chiffre d'affaires sont réalisés au cours des deux derniers mois de l'année.

En France, la situation est différente, la place des hypermarchés y étant prépondérante. D'abord, les grandes surfaces à dominante alimentaire ont considéré le jouet comme un élément d'animation de fin d'année. Très vite, elles ont pris la mesure de ce marché, passé de 1985 à 1986 de 12,6 à 15,7 milliards, soit un volume deux fois supérieur à celui des articles de sport, et quatre fois à celui de la photographie et du cinéma amateur. En 1988, la grande distribution représentait 66 % du marché (80 % en fin d'année), les grands magasins 11 % et le commerce de détail seulement 23 %. Près de 25.000 magasins vendent à divers titres des jouets : librairies, stations-service, bureaux de tabac, etc.

Les méga-stores

Dans ce contexte, les magasins de jouets spécialisés ont du mal à s'imposer. Des 6.000 détaillants recensés en 1986, il n'en reste aujourd'hui qu'à peine 4.000. Certains d'entre eux pensent s'orienter vers des magasins de l'enfance qui grouperaient jouets, vêtements et équipement de puériculture. La nécessité pour les professionnels de repenser ce commerce de jouets est d'autant plus urgente que les "Toy's R US" viennent de s'implanter en France. Ces méga-stores, plantés à la périphérie des grandes villes, capables de fournir d'un coup 5.000 robots, 20.000 poupées, 50.000 jeux de société, risquent d'écra-

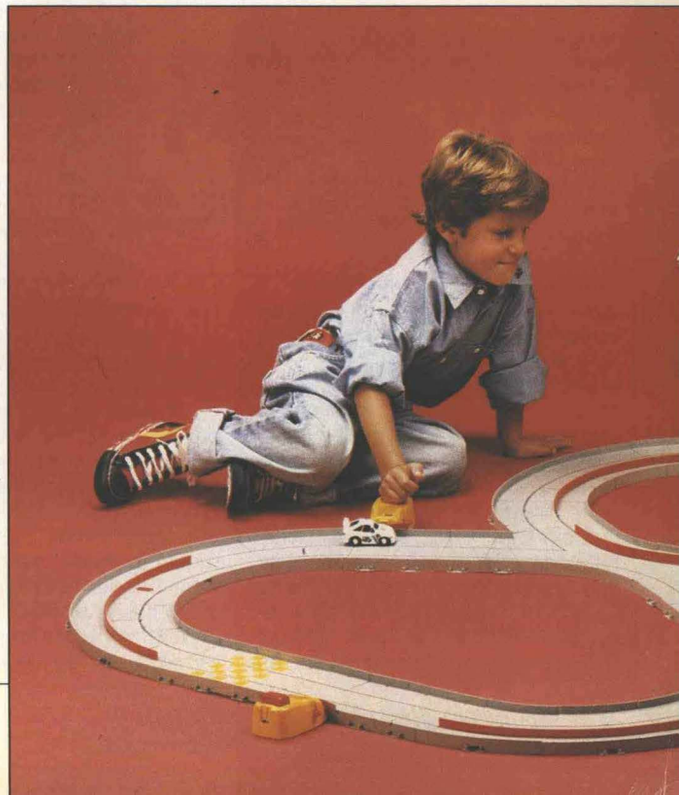

La Maison du jouet

(Moirans-Montagne)

Initiative des industriels jurassiens : créer à Moirans-en-Montagne la Maison du jouet. Sa vocation est de promouvoir les produits, les entreprises et le savoir-faire français. A l'origine, vitrine industrielle équipée d'un espace documentaire et muséographique, la Maison du jouet prend en compte les qualités éducatives du jouet en englobant les volets formation et recherche en liaison avec l'Education nationale et la Recherche universitaire.

Une bonne part des 2.000 m2 va à la promotion du jouet (présentation des objets, outils et savoir-faire anciens, passage de l'artisanat à l'industrie) et à une présentation des techniques de fabrication et des technologies nouvelles.

Cet espace muséographique s'adresse aux industriels et aux professionnels de l'enfance (instituteurs, éducateurs, médecins...) et au grand public dont celui des enfants.

La Maison du jouet organisera des stages pour les instituteurs. D'autres seront proposés aux professionnels de la santé (pédiatres, infirmiers, puéricultrices) et des métiers paramédicaux (éducateurs, psychologues).

Enfin, avec l'Education nationale, des classes de découverte jeux et jouets sont envisagées.

La recherche sera axée sur les qualités éducatives des jouets et sur leurs qualités thérapeutiques auprès des enfants malades et hospitalisés.

La Maison du jouet de Moirans, inaugurée le 22 juin 1989, est une structure unique en Europe puisque plus complète que celle de Nuremberg qui n'englobe pas les volets formation et recherche, et comparable à la très fameuse Maison de l'enfance de Boston.

AU PERE NOEL

ser inexorablement le magasin du coin de la rue que l'enfant aime fréquenter au rythme de ses bris de tirelire.

Ces industries dont les princes sont les enfants

L'industrie du jouet, essentiellement régionale (Jura, Savoie, Rhône-Alpes) et familiale, en France, est tenue par 180 entreprises employant 11.000 personnes.

En dépit de chiffres qui paraissent modestes, la France est le quatrième producteur de jouets après les USA, le Japon et la RFA. Malgré cette situation enviable, un tiers seulement de son marché intérieur est alimenté par des fabrications nationales, le chiffre des importations s'élevant à 5 milliards avec des jouets venant essentiellement d'Italie, de RFA, de Hongkong et, récemment, de Chine populaire. Néanmoins, en 1988, pour la première fois depuis 5 ans, l'export est en progression sensible d'où un retour vers l'équilibre ; car si la consommation fléchit légèrement, l'import ralentit dans le même temps.

En Europe, la branche jouet concerne 300.000 personnes dont 100.000 employées dans 2.600 entreprises. Les Italiens sont réputés pour leurs jouets musicaux, les Allemands pour leurs trains électriques, les Danois pour leurs jeux de construction, les Français pour leurs jouets éducatifs et d'imitation, les Espagnols pour leurs poupées et les Anglais, qui étaient jusqu'à ces dernières années connus pour leurs jeux de société et leurs jouets mécaniques, sont de plus en plus souvent considérés comme "le cheval de Troie en Europe des produits asiatiques", en raison de leurs liens historiques et économiques avec les pays de l'Extrême-Orient.

Pour conserver sa place de leader sur le marché mondial, l'Europe devra diminuer ses coûts de fabrication, en particulier en ce qui concerne l'assemblage des jouets, par l'introduction de la robotique. Or, la taille souvent artisanale des entreprises dans chaque pays ne permet guère à chacun de se lancer dans une telle automatisation mais, groupées dans le cadre de l'opération Eurêka, l'aventure devient possible.

Dossier préparé par Françoise Lorrain





ALLEZ, C'EST DIT, CETTE ANNEE, ON ACHETE FRANÇAIS !

Face à cet envahissement, des entreprises nationales comme, par exemple, Majorette et Smoby réussissent non seulement à défendre un territoire disputé mais encore à exporter grâce à une politique offensive d'innovation.

Un géant de la miniature

La génération Dinky Toy fait place à la génération Majorette. Née en 1961, Majorette est devenue aujourd'hui avec 400.000 voitures par jour un géant de la miniature, capable de séduire les enfants du monde entier (100 millions de miniatures par an, 55 % de la production exportée dans plus de 60 pays).

Des sonic-flashers, (petites voitures son et lumière intégrant une puce électronique), aux extra-animals (étranges véhicules moitié voiture, moitié bête sauvage), des coupés sportifs aux 4X4, des limousines aux camions américains, le choix ne manque pas. L'automobile constitue un symbole universel pour tous les enfants. Libre de reproduire fidèlement son environnement quotidien, de le modifier à sa guise ou de construire un univers lié à sa force d'imagination, l'enfant affirme sa personnalité. Majorette installée au cœur du pays lyonnais a créé, entre 1975 et 1983, onze filiales commerciales (Japon, Canada, Grande-Bretagne, RFA, Autriche, USA, Italie, Espagne, Australie, Singapour) et trois filiales de production dont une en Thaïlande. En investissant plus de 100 millions de francs en 1990, Majorette entreprendra la construction d'une troisième usine à Bangkok, un nouveau site de production au Portugal, un atelier de fabrication au Brésil, un second entrepôt à Miami. Sont visés, les nouveaux marchés tels que l'Inde, la Chine ou les pays de l'Est.

Le jouet chinois, le gadget de Taïwan ignorant souvent les normes françaises de sécurité, les produits dérivés des feuilletons japonais constituent une concurrence assez redoutable pour l'industrie française du jouet.

Smoby

Ca sonne british, on entend mob. Le nom est gai, coloré, beau, et c'est un pur produit du Jura. Les ventes de Smoby à l'étranger progressent (17% en 1988). La politique de la firme est simple mais efficace : innover, sans cesse se renouveler. Ainsi, chaque année, 25% des articles proposés aux enfants sont des nouveautés. Cette marque, qui n'hésite pas à solliciter la collaboration de parents et de professionnels de l'enfance pour mettre au point des jouets, comme par exemple cette année le "maxi-burger", a su diversifier ses gammes de produits.

Pour Smoby, le jouet n'est pas réservé aux seules fêtes de fin d'année, c'est aussi le jouet de plein air tant pour les collectivités que pour les particuliers ; c'est également les jouets d'été qui connaissent un succès extraordinaire à l'exportation.

Coll. Fondation Jean Jaurès



Profs : à quelle sauce seront-ils formés ?

Tous les enseignants -de la maternelle à la terminale- seront bientôt formés dans les mêmes Instituts de formation des maîtres (IUFM). Chargé de mission par Lionel Jospin, le recteur Daniel Bancel propose des innovations qui devraient entrer en application avec l'ouverture des premiers Instituts, à la rentrée prochaine.

Le métier d'enseignant requiert trois types de compétences : "la maîtrise des savoirs, la capacité à les transmettre et l'aptitude à nouer de bonnes relations avec les élèves, les membres de la communauté éducative et l'environnement économique." D'emblée, Daniel Bancel donne le ton. A tous les niveaux du système éducatif, les qualités requises sont largement communes. D'où la conception des IUFM, structure unique de formation pour tous les enseignants, qui sont une des grandes nouveautés de la loi d'orientation votée en juillet dernier. Objectifs : mettre fin à l'extrême cloisonnement du système actuel - Ecoles normales pour les instituteurs, Centres pédagogiques régionaux pour les certifiés stagiaires, Ecoles normales d'apprentissage pour les professeurs de lycée professionnel...- et développer en même temps que la formation strictement disciplinaire un véritable apprentissage de la pédagogie.

Tous sur le terrain

Premier impératif : recruter des étudiants motivés. Les aspirants enseignants y entreront donc en connaissance de cause. Dès le DEUG (deux premières années universitaires) et surtout la licence, la découverte du métier sera présente sous forme d'options avec mini-stages sur le terrain, observation des enfants dans des classes d'accueil, recherches pédagogiques...

Intégrés dans les Instituts au niveau de la licence (1), les étudiants suivront une formation de deux ans avec un tronc commun en première année (2) et une seconde année différenciée selon qu'ils se destinent l'enseignement primaire ou secondaire.

Idée de base : parvenir à des interactions harmonieuses et continues entre la théorie et la pratique. Les futurs maîtres passeront constamment des cours à des activités dans toutes sortes de classes : cycle préparatoire, collège, lycée, classe rurale, zone d'éducation prioritaire... Au moins 10% du cursus devrait être pratique.

Toujours dans l'esprit de la loi Jospin, Daniel Bancel insiste sur l'importance de l'aide méthodologique aux élèves dans leur travail personnel : "l'acquisition des connaissances par les élèves suppose qu'ils maîtrisent un certain nombre de techniques de travail personnel, utilisation du dictionnaire, pratique des abréviations, lecture de tableaux et graphiques, usage d'instruments informatiques... Les méthodes de travail ne font l'objet d'aucun enseignement spécifique. Il est donc nécessaire que les enseignants les inculquent à tous les élèves, en adaptant leurs actions de soutien afin d'apporter à chacun l'aide personnalisée dont il a besoin."

Autre point fort de la formation : le travail en équipe et la collaboration avec des partenaires extérieurs, parents d'élèves, associations locales et entreprises.



Qui enseignera dans les IUFM ? Autour d'un "noyau permanent", chargé de l'organisation de l'Institut, gravitera toute une équipe de formateurs venant du terrain, chefs d'établissement mais aussi spécialistes divers, responsables d'association...

Les principes et... la réalité

Dans ce schéma de formation, que deviendront les concours de recrutement ? Pour l'instant, il semble qu'ils doivent être passés -séparément- par les instituteurs et les professeurs, après la première année. Mais entre ceux, -au SNI, notamment- qui souhaitent qu'ils se déroulent dès l'entrée, et ceux qui préfèreraient qu'ils aient lieu à la sortie pour valider les années d'IUFM, le débat reste ouvert. Quoiqu'il en soit, les épreuves habituelles de connaissances seront complétées par d'autres permettant de tester les aptitudes pédagogiques du candidat et sa connaissance du système éducatif. Second sujet d'inquiétude, selon le SNES, qu'au nom de la pédagogie, on laisse une part trop faible à la qualification disciplinaire.

Et l'agrégation ? Aucune modification n'est actuellement prévue Rue de Grenelle. Les jeunes agrégés, qui ne seront pas passés par les IUFM (les normaliens, notamment), devront en suivre la seconde année avant d'être titularisés.

Plutôt séduisant dans ses principes, ce schéma laisse irrésolue une question, particulièrement brûlante : comment, dans la pénurie actuelle d'instituteurs, sera-t-il réellement possible d'exiger un niveau licence pour entrer dans la carrière ? Avant même la mise en place des IUFM, il est d'ores et déjà prévu que, dans les zones déficitaires, le DEUG pourrait suffire. Avis aux amateurs.

Patricia Jaffray

(1) Le SNES milite pour un recrutement au niveau de la maîrise.
(2) Avec complément pluridisciplinaire pour les futurs instituteurs, spécialisé dans la perspective de leur licence pour les futurs professeurs.

Un métier à inventer

Professeur en sciences de l'éducation à Lyon II et collaborateur du rapport Bancel, Philippe Meirieu vient de publier "Enseigner, scénario pour un métier nouveau" (1). Il lance un avertissement : réussir la mutation professionnelle des enseignants est l'un des enjeux majeurs de notre société.

"Vendredi". L'enseignement de jadis a vécu. Il faut inventer un nouveau métier, affirmez-vous. Que seront les maîtres de demain ?

Philippe Meirieu. On n'a pas assez mesuré à quel point le changement d'objectif quantitatif, l'arrivée de 80% de la classe d'âge au niveau du bac, requiert une mutation professionnelle radicale. Il y a aujourd'hui une véritable rupture de contrat entre les critères de recrutement des enseignants et ce qu'ils ont à faire dans les établissements. Le professeur ne doit plus être un transmetteur de connaissances mais un médiateur, qui accepte de renvoyer pour l'acquisition des connaissances vers d'autres lieux, d'autres champs sociaux, les médias... D'où l'urgence de repenser la formation.

Votre livre est aussi une charge contre les examens. Faut-il les supprimer ?

Pas du tout. Mais leur forme empêche toute rénovation de l'enseignement. Comment voulez-vous que des profs insistent sur le travail en équipe, pratiquent la transdisciplinarité... alors que l'examen ne sanctionne que les qualités académiques ? Pourquoi pas, par exemple, un brevet des collèges où les épreuves habituelles seraient remplacées par une présentation de dossier sur un projet professionnel devant un jury d'enseignants et de professionnels ? Il faut inventer des formes d'évaluation ne tenant pas compte exclusivement de savoirs disciplinaires. Sinon, toutes les réformes resteront lettre morte.

(1) Editions ESF

LE LOGEMENT DES PLUS DEMUNIS

Si l'on veut loger les plus démunis, la mobilisation de tous est nécessaire. Avoir un toit représente, aujourd'hui plus que jamais, la pierre angulaire de toute insertion sociale. Un logement précaire ou pas de logement, et tout devient plus difficile, voire impossible : où faire adresser les papiers que nécessitent la plupart des démarches, que dire à un employeur éventuel ?

400.000 personnes sont pourtant sans logis, 2.000.000 sont mal logées. Parmi les titulaires du RMI, qui a instauré le droit à un revenu minimal garanti, 43% sont hébergés gratuitement ; plus de la moitié de ceux qui sont locataires n'ont droit à aucune aide...

"Les exclus du logement doivent disposer de tous leurs droits. L'égalité passe par là, la liberté aussi", affirmait François Mitterrand cet été. La loi du 6 juillet dernier avait déjà proclamé, pour la première fois, le droit au logement et commencé à y contribuer, en freinant la hausse excessive des loyers. Le 20 septembre, le gouvernement élaborait un plan général d'action en faveur du logement des plus démunis, que traduit déjà le budget national pour 1990. Le projet de loi discuté au Parlement les 13 et 14 décembre entre dans cette ligne.

Pour Bernard Carton, député du Nord et rapporteur de la loi, "Il apparaît particulièrement urgent de donner une véritable réponse aux problèmes du logement des plus démunis. Des solutions durables ne pourront être dégagées que par la mobilisation de tous les acteurs concernés et c'est elle que vise en premier lieu le projet de loi".

Des plans départementaux obligatoires

Il est nécessaire en effet de créer les conditions d'une mobilisation conjointe de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes morales concernées par le développement des relations contractuelles. Pour recenser les besoins, fixer les objectifs, prévoir les moyens nécessaires, la loi va rendre obligatoire l'établissement de plans départementaux pour le logement des plus démunis. Certains existent déjà dans les Yvelines, les Côtes-du-Nord, en Côte-d'Or, Ille-et-Vilaine et Dordogne. Ils seront généralisés et permettront de coordonner les actions des différents partenaires, de trouver des solidarités financières, etc.

Cette articulation des efforts rendra plus facile le développement d'une offre de logements diversifiée, second grand axe du projet de loi. Les HLM ont pour vocation d'accueillir les ménages les plus démunis et on observe une diminution des revenus des ménages qui y habitent accompagnée d'une montée forte des impayés de loyers. Ceux-ci ont la chance d'y habiter déjà mais les plus pauvres ont maintenant du mal à y accéder. Sont de plus en plus exclus du logement social les plus démunis, aidés ou non, dont les ressources sont inférieures au SMIC, les immigrés ou les Français de couleur, les salariés à statut précaire. Parallèlement, les vieux immeubles ont tendance à disparaître peu à peu en raison des opérations de rénovation et de réhabilitation : remplacés par des résidences aux loyers élevés, ils ne peuvent plus jouer le rôle de "parc social de fait" qui a longtemps été le leur.

Pour loger les ménages à faibles ressources dans des logements à loyer peu élevé, un programme de 10.000 logements locatifs sociaux d'insertion sera mis en œuvre. Le projet de loi établit des possibilités d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des HLM et des dispositions d'incitation fiscale pour le parc privé : ainsi, les propriétaires louant des logements à des bénéficiaires du RMI seront exonérés de l'impôt sur les revenus pendant trois ans pour les sommes correspondant au prix de la location s'il ne dépasse pas un certain plafond. En outre, les HLM pourront acquérir des logements anciens, avec ou sans travaux, et les associations caritatives bénéficier de dotations sur le 1% logement pour réserver des domiciles aux plus démunis. Enfin, est créé un nouveau type de bail, le bail à réhabilitation, pour permettre la prise en charge de logements privés par des organismes de logement social.

Les fonds d'aide aux impayés de loyers

Mais tous ces efforts ne serviront à rien si les plus pauvres ne peuvent assumer leurs charges, et en particulier payer les loyers. Il existe déjà des fonds d'aide aux impayés de loyers : 95 départements l'ont institué pour le parc social, mais très peu pour le parc privé. Parallèlement, des fonds d'aide au relogement accordent des garanties de loyers et des aides à l'installation pour les plus démunis. Le projet de loi propose de généraliser et d'unifier ces deux institutions en créant dans chaque département un "fonds de solidarité-logement" pour attribuer les différentes possibilités d'aides nécessaires pour l'accès et le maintien dans le logement, de façon souple et coordonnée. Les divers systèmes d'aides seront en outre améliorés et étendus.

Quand le mot "démuni" prend tout son sens

D'après l'INSEE, 1.437.000 ménages avaient en 1984 un revenu inférieur à 20.000 F par an et par unité de consommation. Parmi eux, 394.000 (27,4%) occupaient des logements sans confort à titre de propriétaire ou de locataire.

Parmi les 45% de titulaires du RMI locataires, plus de la moitié ne bénéficie pas d'aide au logement. 43,57% sont hébergés gratuitement, dans la famille mais aussi dans des logements atypiques, comme les caravanes, ou insalubres. L'ouverture du droit à une aide personnelle pour le logement des titulaires du RMI a eu très peu d'effet : sont concernés seulement 2,8% des allocataires sans enfant.

Le rapport Wresinski estime, en février 1987, entre 200 et 400.000 le nombre des sans-abri : personnes logées en squat, en caravane, en habitat précaire ou en centre d'hébergement. Il comptabilise 500.000 logements en état de surpeuplement grave et 400.000 insalubres.

Ce projet de loi, on le voit, est aride et technique. Mais il faut des textes de cette nature pour organiser les choses en profondeur, coordonner les différentes actions et faire sauter certains verrous qui, sans bruit, bloquent toute une série d'efforts et d'initiatives.

Monique Grima

Le Grand Guide du consommateur

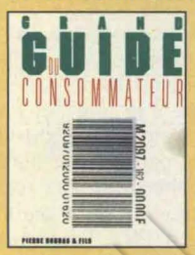

Un maxi-livre avec plus de 5.000 entrées (il faut 31 pages rien que pour l'index...). Cet énorme guide propose à ses lecteurs d'être leur conseiller de chaque jour. Les atouts ne lui manquent pas : il est pratique, écrit clairement sans jargon administratif et surtout -pour chacune des démarches de la vie quotidienne- il cherche à se mettre en amont, à prévenir.

Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, le préface. Elle souhaite que ce guide aide le consommateur à faire jeu égal avec les autres acteurs économiques, en mettant à sa disposition l'ensemble des textes qui le protègent dans telle ou telle circonstance d'une vie de consommateur, d'assuré, d'usager des services publics.

Pierre Bordas et fils, 1.692 p., 250 F.



ELECTIONS

La démocratie et le pouvoir civil reviennent au Chili

Depuis jeudi, le Chili a un président élu. Il y a dix-neuf ans que cela n'était pas arrivé : depuis Salvador Allende renversé et assassiné par Pinochet le 11 septembre 1973. Aylwin a défendu avec succès les couleurs de l'ensemble de l'opposition.



Patricio Aylwin était le porte-drapeau de la "concertation" : l'ensemble de l'opposition, de tous ceux qui, pendant seize ans, n'ont pas eu le droit à la parole.



▲ *Patricio Aylwin, 51e président du Chili*

Chronique d'une victoire annoncée

Les journalistes ne s'y sont pas trompés. Il étaient près de 2.000, piétinant aux abords de l'hôtel Plaza San Francisco, quartier général d'Aylwin. Quelques jours auparavant, à Valadivia, Richard Tormen, vainqueur du tour cycliste du Chili était tombé dans les bras d'Aylwin. Son frère Sergio a disparu le 11 septembre 1973. Il est des victoires annoncées, des signes. Augusto Pinochet n'a pas su les lire. Il n'est pas facile de gouverner assis sur les droits et les libertés. Le général a voulu légitimer son coup de force. Le 5 octobre 1988, il a demandé aux Chiliens de voter pour lui. Il n'y avait plus, à ce moment-là, de "protestas", l'armée avait la rue bien en main, on parlait de miracle économique. Les électeurs ont dit non. Le socialiste Ricardo Lagos a crevé les écrans de télé en interpellant Pinochet. Le candidat, Patricio Aylwin, président de la Démocratie chrétienne, est un monsieur d'âge. Il a fêté ses 71 ans le 26 novembre, en pleine campagne électorale. Peu suspect de complaisance à gauche, il a gagné le respect et l'adhésion de ses amis, et d'une majorité d'électeurs, de meeting en meeting. Désarçonnée, divisée, la droite a fait courir des bruits sur son état de santé. Cela n'a pas empêché Hernan Büchi, faux jeune premier, et Francisco Javier Errazuriz, de faire figure "d'outsiders" jusqu'au bout et de mordre la poussière.

"Gana la gente"

"Gana la gente", c'est-à-dire "pour qu'avec lui les gens gagnent". Aylwin a effectivement entraîné les gens. Il a gagné sa qualification, avec l'équipe chilienne de foot qui participera au "Mondiale" de Rome. Le jour du match décisif contre le Venezuela, à Mendoza, en Argentine, Büchi et sa clique étaient dans les tribunes. Mais le populaire était en face. Le général Pinochet, qui a senti le vent tourner, a bétonné son repli. Les lendemains du 14 décembre ne vont pas être faciles pour les vainqueurs. Le 23 août, dans le cadre austère de l'Ecole des cadets, le dictateur fêtait son seizième anniversaire à la tête des forces armées. "Les forces armées, a-t-il dit, transcendent les gouvernements, les groupes et les personnes." Elles gardent leur autonomie budgétaire, doctrinale et de fonctionnement. Elles conservent de façon "inamovible" leurs chefs actuels, elles ne sauraient être inquiétées pour des faits antérieurs à 1978. Pour plus de sûreté. Pinochet a privatisé la Banque centrale et déménagé le Parlement en bord de mer, à Valparaiso. Tout est-il pour autant, comme on disait en Espagne à la mort de Franco, "lié et bien lié" ? L'Espagne est aujourd'hui une démocratie. Qui peut résister au mouvement d'un peuple exigeant dignité et liberté ? Patricio Aylwin l'a rappelé. "Nous ne sommes pas des enfants sous tutelle, on n'a pas à nous imposer ce qui est bon pour le peuple." La vague démocratique a déferlé au pied de l'édifice "Diego Portales", sombre blockhaus aveugle, où siège la junte militaire. Fernando Aubel, l'un de ses membres, commandant en chef des forces aériennes, en est troublé. Il a défendu, dans un entretien télévisé, la nécessité pour l'armée d'obéir au pouvoir civil, quel qu'il soit. Rien n'est joué, tout est possible. La survie du nouveau régime exige une forte mobilisation, un grand sens des responsabilités, les moyens de répondre à la demande sociale, accumulée depuis seize ans, et la solidarité des pays de liberté.

Jean-Jacques Kourliandsky

URUGUAY

Bonjour M. le maire

Le mois dernier, les Uruguayens ont élu un président de la République conservateur. Luis Alberto Lacalle succède à un libéral, Julio Maria Sanguinetti. Rien là de nouveau, dans un pays pratiquant, depuis les années 20, l'alternance entre partis traditionnels. Ils ont également désigné leurs édiles. Et Montevideo, la capitale, s'est donnée un maire de gauche, Tabaré Vazquez. C'est une première : la vague électorale qui déferle sur l'Amérique latine, ces derniers mois, n'a pas fini d'étonner. Tabaré Vazquez répond aux questions de "Vendredi".

Qui êtes-vous, Tabaré Vazquez ?
Professionnellement, je suis cancérologue, professeur à la faculté de médecine. J'ai aussi un engagement sportif. Je préside un club de football, "l'Atletico progreso". Ce club, qui se défend bien, est situé dans le quartier ouvrier des raffineries et des entrepôts frigorifiques.

Et politiquement, comment vous définissez-vous ?
Pour ces élections, j'ai porté les couleurs du "Frente amplio", qui groupe plusieurs partis de gauche, du PC aux anciens Tupamaros, en passant par le PS. Je suis moi-même membre du PS (le PS uruguayen est une formation marxiste indépendante).

Pourquoi vous a-t-on présenté aux municipales ? Avez-vous des ambitions personnelles ?
Non, non. Ma vie était suffisamment compliquée. Entre mon métier et le club de football, mes journées étaient remplies. Le club m'accapare beaucoup. Les enfants du quartier déjeunent gratuitement tous les jours. Il y a une garderie, des associations de loisir. Depuis deux ans et demi, j'assurais la gestion financière de la commission chargée de populariser la nécessité d'un référendum populaire sur les droits de l'homme (1). J'ai donc accepté d'être candidat parce que mes amis politiques me l'ont demandé de façon répétée."

Quels sont les axes de votre programme ?
J'ai un plan en cinq points : démocratiser la gestion municipale, donner la priorité au social, améliorer la qualité de l'environnement, aménager le territoire de la commune. Je souhaite décentraliser, créer des municipalités de quartier pour rapprocher l'administration du citoyen, mettre en place des centres socio-culturels dans les zones défavorisées et éloignées, m'attaquer aux transports en commun qui sont chers et inconfortables, revoir les conditions de travail des membres du personnel communal qui gagnent moins de 600 francs par mois.
Une ville ne peut se gérer de façon isolée. Surtout si elle est la capitale d'un pays sous-développé. Difficulté supplémentaire, la collaboration ne va pas être facile avec un gouvernement central conservateur. Pour répondre à l'attente sociale, un appui extérieur est indispensable. Ce soutien peut prendre la forme d'une aide solidaire. Mais elle doit, pour être efficace, privilégier la coopération, la formation et les aspects techniques. Nous souhaiterions, avec des municipalités de pays développés, mettre en place des programmes conjoints, portant sur la formation de spécialistes en aménagement urbain, l'établissement de plans d'amélioration des réseaux de transport, du tout à l'égout, le traitement des ordures ménagères et industrielles.

Propos recueillis par J.-J. K.

(1) Voir "Vendredi" du 28-4-1989

FILMS DE FETES L'AMOUR TOUJOURS

Sans conteste, "Un monde sans pitié" est le film du mois. C'est l'amour à trente ans. "Joyeux Noël bonne année", c'est l'amour du troisième âge, et "Valmont", les intrigues de l'amour de Cherlos de Laclos.



▲ *"Un monde sans pitié" : Mireille Perrier et Hippolyte Girardot*

Une certaine jeunesse se reconnaîtra dans **"Un monde sans pitié"**. Ce film marque notre époque comme "A bout de souffle" celle des années 60. Avec Eric Rochant et Hippolyte Girardot, la relève du cinéma français pointe son nez. Le sujet est pourtant assez banal : Hippo (Hippolyte Girardot) est un "glandeur", sans boulot, mais heureux comme ça. Presque la trentaine, il est sans illusion ("on est des nuls", dit-il à son copain) mais pas désespéré. L'ennui, c'est qu'il tombe amoureux d'une "bosseuse", Nathalie (Mireille Perrier), normalienne, très occupée, et préparant activement son avenir. Leur relation sera donc difficile. Elle le traite de parasite parce qu'en fait, il dérange sa vie bien organisée. Hippo, lui, sent bien qu'il va devoir faire des concessions. Et on ne peut s'empêcher d'éprouver de la sympathie pour lui. Au fond, peut-être aimerions-nous aussi nous promener avec insouciance dans Paris. Paris qu'on n'avait pas si bien filmé depuis longtemps. La caméra accompagne Hippo avec fluidité, souplesse, mais aussi avec tendresse.

Eric Rochant, le metteur en scène, 28 ans, a fait le bon choix avec ses interprètes. Mireille Perrier, et surtout Hippolyte Girardot, pour qui le scénario a été spécialement écrit. Son charme désinvolte est pour beaucoup dans la réussite du film. Tout a l'air naturel, spontané, mais, en fait, rien n'a été laissé au hasard. Rochant a travaillé le langage. C'est celui de sa génération, avec des mots de tous les jours. Reste la difficulté des rapports humains. L'incommunicabilité : "Si les hommes et les femmes se connaissaient parfaitement, je ne pourrais plus faire de films", déclare Eric Rochant. Plus prosaïquement, Nathalie dira : "chacun sa merde". Et l'amour ? Hippo, amoureux, est obligé de sortir de sa coquille et ira jusqu'à... envisager de travailler. Ce qui le sépare de Nathalie pèse-t-il plus lourd que ce qui les rapproche ? Eric Rochant pose la question !

"Joyeux Noël bonne année", de Luigi Commencini. Très belle histoire d'amour d'un couple de retraités. Sans économies, Gino et Elvira sont contraints d'habiter séparément chez leurs deux filles, l'un à Rome et l'autre en banlieue. La séparation réveille leur passion : jalousie, désirs, rendez-vous secrets. Michel Serrault et Virna Lisi sont magnifiques. Sortie en salles le 20 décembre.

"Valmont" : après "Amadeus", Milos Forman, amoureux du XVIIIe siècle, réalise un superbe spectacle adapté des "Liaisons dangereuses". Il n'y est question que d'intrigues et d'amour : innocent, contrarié, cruel. Les décors d'époque sont fastueux. C'est la seconde adaptation du chef-d'œuvre de Laclos cette année. A comparer avec celle de Stephen Fears.

A voir également

- **"Le Temps des Gitans"** : une œuvre lyrique sur les Tziganes.
- **"Sexe, mensonges et vidéo"** : la vidéo explore le sexe.
- **"Cinéma Paradiso"** : vie et mort d'un petit cinéma de province.
- **"Une saison blanche et sèche"** : un film sans concessions sur l'apartheid.
- **"La Femme de Rose Hill"** : une jeune Malgache mal mariée par correspondance à un paysan vaudois.

Claude Polak

DEBAT PERMANENT

Laissons provisoirement les questions de laïcité, d'intégration... et votre abondant courrier sur le sujet. Profitons-en pour nous souvenir que les chômeurs sont encore trop nombreux, que la politique nucléaire de la France ne fait pas l'unanimité, ou pour nous préoccuper du sort des enseignants français à l'étranger.

J'espère que ce congrès permettra d'influer sur la politique sociale du gouvernement.
J'espère aussi que la fédération socialiste des Français à l'étranger va intervenir auprès de Thierry de Beaucé, afin que le projet relatif à la rémunération des enseignants à l'étranger soit modifié. Certes, il est normal de payer les recrutés locaux au tarif France, mais il est anormal et inadmissible de le faire en récupérant l'argent des détachés budgétaires. Croyez-vous que la qualité des enseignants français à l'étranger va se maintenir si l'on paie ceux-ci à des tarifs dérisoires ? Comment feront-ils pour se loger à Hongkong, Tokyo ou Djakarta ? Et qui voudra supporter les bombardements de Beyrouth, comme je l'ai fait du mois d'avril au mois de juin ?
Guy Lureau - Beyrouth (Liban).

Lu dans le n° 36 de "Vendredi", que 1990 verrait le nombre de chômeurs grossir de 100.000.
A partir de cette donnée, trois questions.
• Les socialistes d'aujourd'hui se battent-ils encore pour des principes, à l'instar de leurs anciens ?
• Si oui, acceptent-ils de se battre, de s'engager à fond, pour que cette sombre prévision économique ne devienne pas une encore plus effroyable réalité sociale ?
• Si oui, continuent-ils de demander un partage du travail, ce qui revient à couper en toujours plus de parts une galette toujours plus réduite, ou exigent-ils, y compris du gouvernement qu'ils soutiennent, un niveau de croissance garant de créations d'emplois en grand nombre, accompagné de mesures de nature à protéger (le mot est à nouveau lancé) quelques parts de marché à l'exportation, vitales, de l'invasion asiatique ?
Les patronats japonais, coréen, et la soumission passive de leurs classes salariales, constituent une machine de guerre économique et idéologique, dont les 100.000 chômeurs supplémentaires de 1990, plus ou moins directement, risquent d'être les prochaines victimes.
Les discours vains sur la compétitivité et le partage du travail évoquent la brebis qui tance et menace le loup affamé. Et fournissent, rétroactivement, toutes les justifications à l'intransigeance d'un Calvet.
Gilles Kujawski - Sevran (93). ■

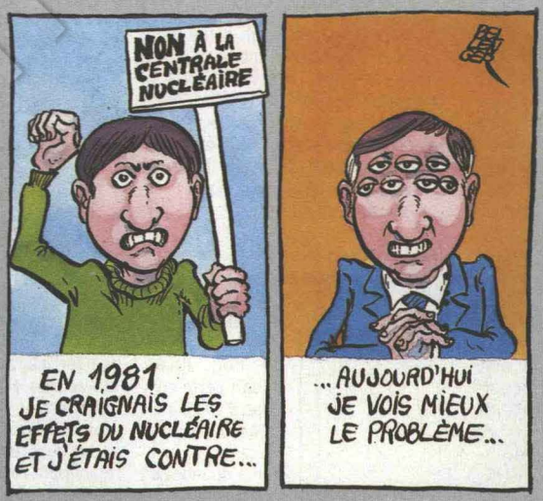

Bien sûr, le nucléaire n'est pas responsable de la pollution atmosphérique et, en l'occurrence, de l'effet de serre. Mais demain, quelle sera l'énergie la plus dangereuse ? Le fioul ou le charbon avec CO2 et soufre, ou le nucléaire, avec tout un ensemble de régions inabordables et des millions d'individus (voire des milliards) dévastés et contaminés par la radioactivité ? N'oublions pas que de nombreuses centrales peuvent, à tout moment, éclater, du fait qu'elles se situent sur dans zones géographiquement dangereuses : par exemple, quatre centrales sont installées dans la vallée du Rhône, menacée de séisme...
Nous jouons avec le feu, car nous ne maîtrisons pas le nucléaire. Il suffit d'un oubli ou d'une simple erreur humaine pour provoquer un grave accident, qui s'étendrait sur des continents entiers, et qui aurait des conséquences catastrophiques (voir Tchernobyl ou autres, passés sous silence par les autorités).
L'homme n'a pas le droit à la faute, et se doit toujours d'agir, dans une centrale, avec l'état d'esprit de celui qui détient une bombe. Et ce n'est pas le cas. Pouvons-nous alors parler d'énergie propre ?
Laurent Florion - Cagnes-sur-Mer (06).

Le feu au fez

Toujours "speedé", Jacques Chirac s'agite tous azimuts pour lancer un référendum portant sur l'intégration. Cela urge ! Pensez donc, les prochaines municipales auront lieu en... 1995. Qu'importe si, d'ici là, les parlements ratifient la directive de la Communauté recommandant le vote pour les résidents étrangers aux élections locales. Ainsi, les Portugais pourront voter, mais non les Marocains.
Ah, mais, la mairie de Paris veut conserver son intégrité. Cependant, on fera peut-être une petite exception, pour la Corrèze...

J. R.

BLOC - NOTES

Claude Estier

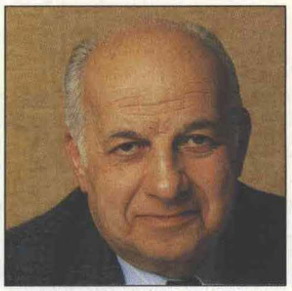

4 décembre

Deux des trois jeunes musulmanes qui portaient un foulard au collège de Creil ont accepté de le retirer pour entrer en classe. Preuve que, comme le pensait Lionel Jospin, la discussion et la patience font plus en la matière que les belles envolées lyriques. Mais, curieusement, les chaînes de télévision dont les caméras pourchassaient les fillettes voilées dans la cour de l'école, se désintéressent de l'événement qui, pour elles, n'en est plus un puisqu'il n'y a plus rien à voir !

6 décembre

Ces députés de droite qui sont allés manifester devant le Quai d'Orsay après un rapide voyage très médiatisé à Beyrouth jouent les héros à peu de frais. La charge, certes mal venue, des CRS leur permet de se poser en victimes et d'exhiber des traces de coups qui vont sûrement tirer des larmes aux partisans du général Aoun. A en croire les témoignages convergents, il semble bien pourtant que Philippe de Villiers se soit trouvé par terre après avoir simplement tenté d'escalader une barrière. Le coup le plus dur lui est d'ailleurs venu de son "ami" François Léotard pour qui cet incident n'est qu'une "péripétie", évidemment dérisoire à côté du drame quotidien que vit le Liban.

6 décembre

Je n'apprécie pas toujours les faits et gestes de Bernard Tapie. Force est pourtant de constater que, dans ce débat sur l'immigration organisé par TF1, il a réussi à clouer le bec à Le Pen. Bien servi par le témoignage émouvant d'un adjoint au maire de Roubaix d'origine algérienne et aujourd'hui parfaitement intégré et aussi par celui de la proviseur du lycée de Saint-Denis qui a su ramener l'affaire du foulard à sa dimension, le député de Marseille a touché juste. Avec des arguments de bon sens, assenés sur un ton convaincant, il a démonté la mécanique du leader du Front national dont le raisonnement, hors de l'injure, est décidément bien court. Ne regrettons pas que les dirigeants politiques aient décliné l'invitation car, à cinq, cherchant à se différencier entre eux, ils auraient été moins percutants que Tapie seul. Dommage seulement que l'émission ait été aussi tardive : trop peu de téléspectateurs ont pu voir que, face à un vrai contradicteur, Le Pen apparaît bien pour ce qu'il est, c'est-à-dire un imposteur !

10 décembre

François Mitterrand a magistralement occupé l'heure et demie que lui ont offert Europe 1 et Antenne 2. On l'attendait sur l'Europe après le sommet de Strasbourg, incontestable succès pour la présidence française pendant lequel il n'a pas ménagé ses efforts. L'histoire aura voulu que ce semestre coïncide avec les grands bouleversements à l'Est dont le président répète qu'il ne les craint pas car "il ne faut pas avoir peur de la liberté". Ayant pris très vite la mesure de ces changements dus à Gorbatchev, il redonne à celui-ci un précieux coup de pouce en affirmant son souhait "que les frontières restent ce qu'elles sont".
Sur l'immigration, François Mitterrand a été ferme à l'égard des clandestins et surtout de ceux qui les emploient "au noir". Mais on lui saura gré de n'avoir rien cédé au discours xénophobe propagé par Le Pen et relayé d'une certaine manière par Chirac lorsque celui-ci propose un référendum dont on peut imaginer à quels affrontements il conduirait s'agissant d'une question aussi passionnelle.Si le temps lui a manqué pour parler plus à fond des problèmes sociaux, François Mitterrand n'en a pas moins marqué, là encore, une volonté claire : celle que s'organise un meilleur partage des fruits de la croissance. Il se sent, sur ce plan comme sur d'autres, l'aiguillon du gouvernement, rôle qu'il entend bien assumer tout au long de son second septennat en même temps que celui de force tranquille propre à rassurer les Français dans une période de grandes turbulences.

11 décembre

Dans "l'Humanité" de ce matin, qui ne retient rien de ce que le président a dit sur Gorbatchev, ce titre étonnant : "François Mitterrand a plaidé pour la soumission de la France à une Europe inféodée au capitalisme ouest-allemand". Décidément !

Joë Bousquet : "Le Cahier noir"



Certains livres sont malaisés à présenter en quelques lignes. Pour celui-ci, la tâche est impossible, sauf à trahir l'écrivain et son propos.
Engagé volontaire en 1916, Joë Bousquet avait 21 ans lorsqu'il fut touché dans le dos par une balle qui le laissa paralysé pour les trente-deux ans qui lui restaient à vivre. L'adolescence de ce mauvais garçon casse-cou et trompe-la-mort était stoppée net. Au "voyou carcassonnais" ne restaient que ses ardents souvenirs et une plume. L'opium calme ses douleurs et attise ses rêves. On connaissait déjà ses textes, les poèmes notamment et le "Journal", qui ont fait de lui un de nos grands surréalistes. Mais pas "Le Cahier noir". "Le Cahier noir" est un vertige. L'obsession érotique d'un homme privé de toute sensibilité physique -et de virilité-, qui ne cesse de remémorer, de reconstruire, d'exhaler la même scène, délirante et scandaleuse. D'une transparence indécemment belle.
Albin Michel, 258 p., 98 F.

Jaan Kross : "Le Fou du tzar"



On commence à parler des républiques baltes et, sans doute, n'a-t-on pas fini... Tout est à apprendre de ces pays européens du bout du monde, l'Estonie en tête, la plus nordique et la plus proche de Leningrad.
L'Estonie n'a connu que 20 années d'indépendance (1920-1940). Sur le reste de son histoire ont pesé les jougs prussien, suédois ou russe, selon les époques. Ainsi, aucune surprise que Jaan Kross -un des écrivains majeurs de l'Estonie aujourd'hui- ait pris le parti du roman historique. Tant de maux séculaires,tant de réformes à lancer. Et la question : compromis ou exigence ?
Robert Laffont, 410 p., 115 F.

Gilles Cahoreau : "François Truffaut"

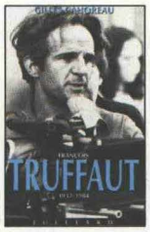

Cinq ans seulement que Truffaut nous a quittés. Certaines absences sont plus longues... "Plus le temps passe, note Gilles Cahoreau, plus François Truffaut grandit." Sa disparition fut brutale, interrompant une œuvre dans la pleine maturité de son talent. Il avait cinquante-deux ans.
Ce livre est le récit minutieux de sa vie, de son travail, l'explication de ses intentions. Il manque sans doute tout l'appareil historique d'une biographie conventionnelle. La mort de Truffaut est encore trop récente. Dans le "Truffaut par Truffaut", que Claude de Givray l'amena à rédiger à la fin, pour tromper l'attente, il écrivit : "Le spectacle, en fait, lutte contre la mort."
Julliard, 364 p., 120 F.

Maxime Rodinson : "La Fascination de l'islam"

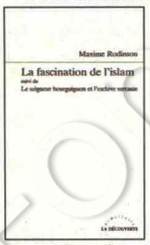

Ce livre est paru pour la première fois en 1980. Claude Roy, déjà, saluait cette critique d'un "européocentrisme persuadé de la supériorité du modèle européen sur tous les autres. Un essentialisme fréquemment raciste."
Maxime Rodinson explique comment se forment et se forgent les attitudes, décrit la conception d'un vaste groupe de peuples de culture analogue envers un autre groupe du même type... l'ethnocentrisme... Et les images partielles ou/et déformantes. Les entraves. Et, bien sûr, les idéologies.
La Découverte, 206 p., 95 F.

François Bedarida : "La Politique nazie d'extermination"

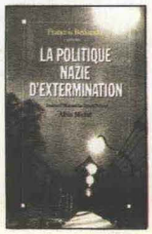

Bientôt 50 ans après, il est nécessaire que les historiens se saisissent de ce qu'a été le génocide mené par les nazis : il faut en établir scientifiquement la réalité. Hélène Ahrweiller -alors recteur-chancelier des universités de Paris- avait organisé, l'an dernier, trois journées d'étude dont les résultats sont ici publiés.
Vingt historiens, venus de sept pays, établissent l'indispensable comptabilité (5.100.000 juifs, 250.000 tziganes et 3.300.000 prisonniers de guerre soviétiques abandonnés à la mort). Ils décrivent le programme calculé et ses techniques, démontent les mécanismes et rappellent le contexte et le camouflage. Un document essentiel.
Albin Michel, 338 p., 110 F.

"Guide de la musique de chambre"

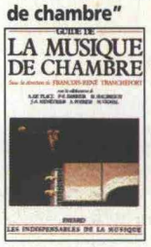

De la collection "Les Indispensables de la musique", voici le quatrième volume, consacré à l'ensemble des œuvres écrites pour des formations de deux à dix instruments.
Ce répertoire est immense : 175 compositeurs y sont représentés. Leurs œuvres sont recensées, décrites et analysées avec les circonstances de leur composition, la date de leur création, leur durée, etc. Celles du répertoire de base (de Bach à Boulez) mais aussi d'autres, moins connues, particulièrement pour des écoles musicales éloignées de nos habitudes (slaves, scandinaves, américaine, etc.). Précieux pour tout mélomane.
Fayard, 1002 p., 150 F.

Mozart : Sonates pour piano



Il n'y a plus à dire que la plus grande des pianistes actuelles est la portugaise Maria João Pires. Elle en donne la démonstration la plus simple à chacun de ses disques. Une fois encore, dans trois sonates de Mozart : ce piano de Mozart, qui est le plus facile et le moins accessible. Ici, les sonates 310, 333 et la 545, immatérielle.
Maria João Pires joue sur les registres de la pureté, de la lumière et du cœur avec élégance et naturel. C'est à la fois d'une totale simplicité et de la plus grande sensibilité. Vivement conseillé.
Deutsche Gramophon, CD, 427768, 61', env. 125 F.

Rossini : "Le Barbier de Séville"



Même ceux qui n'ont jamais vu "Le Barbier" fredonnent ses airs : "La Calomnie" en tête. C'est le chef-d'œuvre de l'opéra-bouffe. Au mieux de sa forme, Rossini écrivit les 1.600 pages de la partition en 11 jours !
Un enregistrement de plus et tant mieux. Car l'interprétation -solistes et orchestre- est homogène, dans la tradition italienne. C'est un "Barbier" de tempérament, avec des chanteurs très engagés dans leur rôle. En tête, la jeune Cecilia Bartoli, très beau timbre et vocalises aisées, campe une Rosine délurée. Un bel Almavira. C'était le dernier enregistrement du chef Giuseppe Patané.
Decca, 3 CD, 425520,160' 39", env. 400 F.

DEBATTONS

36.14 code PS

C'est Marie-Noëlle Lienemann que vous avez pu interroger cette semaine. Quelques réponses.



Aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, a eu lieu un débat sur la politique énergétique pour les années à venir. Qu'en pensez-vous ?
Beaucoup de mal ! Il s'est résumé à une ode pronucléaire. Je trouve ce choix dangereux et inefficace économiquement. Inutile de faire croire qu'on est écologiste après un tel débat. L'argument injuste présentant le nucléaire comme luttant contre l'effet de serre doit être combattu. Un million investi dans les économies d'énergie diminue trois fois plus notre dépendance énergétique et nettement davantage les pollutions que s'il est investi dans le nucléaire.

Connaissez-vous la vie en usine ? en HLM ? Qu'est-ce qu'un prolétaire, pour vous ? et un capitaliste ?
J'ai presque toujours vécu en HLM, notamment à Massy et les HLM sont nombreuses à Athis. Je n'ai jamais travaillé en usine, mais j'ai vécu toute mon enfance près des usines Peugeot de Sochaux. Je connais bien la vie de ces ouvriers. Alors, le capitalisme, c'est l'accumulation des richesses, et aussi du pouvoir. Pour moi, rien n'est plus essentiel que de redistribuer le pouvoir. C'est la seule façon pour les travailleurs de voir durablement s'améliorer leur situation.

L'alcoolisme, cela concerne aussi l'écologie, comme la pornographie. Quelle est votre position sur ces deux fléaux qui pourrissent la France et les Français ?
Je suis pour un renforcement des taxes sur l'alcool, pour un messsage de vérité : on fait passer pour maladie psychiatrique ce qui relève de l'alcoolisme et on banalise ce fléau. Je n'ai pas le sentiment que la pornographie constitue réellement un fléau. Les lois en vigueur me paraissent suffisantes. En revanche, je souhaite un code déontologique sur la violence à la télévision, notamment aux heures d'écoute des enfants.

Un SMIC à 5.000 francs est indigne de la France. Il faut un SMIC à 7.000 francs : c'est une question concernant les droits de l'homme à vivre dignement. Je compte sur vous pour faire le nécessaire.
Bien sûr, un SMIC à 7.000 francs serait souhaitable. Cela semble difficilement possible dans l'immédiat. Le mieux est parfois l'ennemi du bien. Il faut engager une revalorisation progressive, inscrite dans la durée, des bas salaires en France. Pour ma part, je propose que nous nous engagions vers la cogestion qui, en donnant un réel pouvoir aux travailleurs dans l'entreprise, les met en situation de peser efficacement sur la politique salariale.

Les conclusions du sommet de Strasbourg font apparaître une volonté commune de renforcer l'Europe politique. Qu'en pensez-vous ?
C'est indispensable. Sinon, l'emiettement l'emportera sur la cohésion. Je souhaite que nous nous engagions vers les Etats Unis d'Europe, que le Parlement européen soit directement responsable devant le peuple, compétent de plein droit sur les législations communautaires. Il doit prendre l'initiative de voter une constitution européenne, comme il l'a fait avec le traité Spinelli sur l'union européenne. L'absence de pouvoir politique dans la CEE, c'est la voie ouverte au libéralisme.

Mardi 19 décembre : Jacques Delors en direct de Bruxelles
Reprise le 9 janvier

Trois mois seulement nous séparent du congrès de Rennes. L'actualité immédiate, les problèmes de fond : tout incite à réfléchir et proposer.

Le fonctionnement du Parti : d'abord, un constat.
Le parti est-il encore "ce parti qui bouge, qui bouillonne, qui traverse des flux et que porte un élan" ? Est-il encore ce parti qui dérange ? Force est de constater que le PS n'est plus vraiment, depuis 1981, le laboratoire d'idées qu'il était.
Au plan local, le parti apparaît comme une machine qui tourne à vide entre deux élections ou deux préparations de congrès. De nouveaux adhérents viennent puis disparaissent après quelques réunions. Pourquoi ?
• Au plan national, le Parti est animé par des responsables qui sont ministres, l'ont été ou souhaitent le devenir. Il y a donc, au delà des personnes, confusion des rôles.
• Au plan local, que reste-t-il des idées, des réflexions, des propositions des militants ? Il m'est arrivé, en tant que secrétaire de section, d'adresser au national le compte rendu de nos réflexions, sans recevoir de réponse.
Il conviendrait de dynamiser le Parti à tous les niveaux, d'améliorer l'efficacité, de faire en sorte que le militant de base se sente utile (pas seulement pour coller les affiches).
Comment demeurer le parti du débat tout en assumant les contraintes de l'exercice du pouvoir ?
Il convient d'abord de bien définir le rôle du Parti et celui du gouvernement. Au gouvernement la gestion quotidienne ; au Parti, la réflexion à moyen et long terme.
Le Parti doit être en avance d'une idée, d'une réflexion et pas à la remorque. Il convient, ensuite, d'associer la base aux travaux du comité directeur (secrétaires fédéraux et secrétaires de section), au moins sur des thèmes précis.
Il faut privilégier la circulation de l'information dans les deux sens (du haut vers le bas, mais aussi du bas vers le haut), ne pas demander seulement aux militants de base d'approuver des textes, des propositions mais solliciter leurs réflexions, examiner leurs travaux, définir des thèmes de réflexion.
Au plan local, il faut associer les adhérents à la gestion municipale, départementale ou régionale : groupe de travail, utilisation des compétences locales, etc.
En conclusion, il faut dynamiser, décentraliser et responsabiliser à tous les niveaux.
L'affaire des foulards.
La position adoptée par Lionel Jospin dans l'affaire dite des foulards me paraît à la fois courageuse et sage. Courageuse parce qu'il eut été plus facile de s'en tenir au strict respect des grands principes. Sage parce que tout en réaffirmant avec force le principe de la laïcité, elle ne ferme pas les portes de l'école publique.
La jeune fille est, en effet, la première victime de l'intégrisme. L'école publique est le lieu d'émancipation par excellence des filles maghrébines, les en écarter reviendrait à favoriser des établissements coraniques. Beaucoup d'entre elles gagnent leur autonomie et échappent au mariage forcé grâce à l'émancipation que leur permettent l'école et ses diplômes.
Lionel Jospin a raison de dire que l'exclusion n'est pas la solution. Cette affaire ne se limite pas à quelques foulards, ni même à l'école. Il s'agit, aussi, de définir la place et le statut de la deuxième religion de France, dans une société laïque marquée de culture judéo-chrétienne et attachée à ses valeurs. C'est pourquoi je pense, également, que nous ne pouvons faire l'économie d'un grand débat sur l'islam en France.
Ce débat devra être organisé dans un climat plus serein qu'aujourd'hui et avec les musulmans. Il conviendra, pour cela, de résoudre le problème de la représentativité de l'islam en France. Le pari sera de contourner l'intégrisme musulman, qui n'est qu'un courant mineur, pour favoriser un islam tolérant.
Jacques Vuillemin (25)

Une invitation aussi pressante à s'exprimer implique que nos responsables ont ressenti l'existence de "problèmes" dans la relation militants-Parti. C'est vrai que je ne retrouve pas toujours dans la stratégie et les décisions gouvernementales les idées qui m'ont amené à militer au PS.
Le socialisme reste une idée neuve. Nous voulons aussi qu'il ne reste pas qu'une idée, le projet d'une société plus juste... Changeons la vie ici et maintenant, dit la chanson. Nous sommes à la direction du gouvernement, et les concrétisations sont timides, frileuses.
C'est vrai, une attente existe qui s'exprime diversement : reproches amicaux ou amers, abstentions ou expectative, bougonnements. On ressent mal, chez les plus défavorisés, d'être trop longtemps en attente... appelés à la patience, alors que les milieux privilégiés continuent leurs fructueuses cueillettes, préservés de la rigueur qu'on invoque pour d'autres, plus humbles : leur pouvoir d'achat fléchit ou, au mieux, stagne. C'est reconnu et proclamé.
"Gérer et bien gérer", mais pas en mettant au frigo ce qui nous a motivés. Bien sûr, tout, tout de suite, n'est pas réalisable. Mais nous avons le pouvoir. Il faut gouverner socialiste, pour que apparaissent mieux les différences fondamentales avec la politique des autres, les libéraux, la droite. Ne nous faites pas chanter l'air de "Madame Angot" : "C'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement."
Le militant a souvent l'impression que notre gouvernement cherche à ménager des milieux sociaux qui n'auront jamais notre perspective progressiste et socialiste. Et au bas de l'échelle sociale, les petits et moyens revenus salaires, pensions-ont perdu en pouvoir d'achat pour donner aux entreprises un plus qui leur permette modernisation et compétitivité. Mais jouent-elles toutes le jeu ?
En tout cas, nous sommes des millions à en juger ainsi. Il est primordial que le Parti soit plus exigeant quant à la concrétisation des objectifs annoncés (La "Lettre à tous les Français", de François Mitterrand) et qui sont la raison d'être d'un parti socialiste.
Lucien Defontaine (93)

Que personne ne retienne sa plume

Vendredi

BULLETIN D'ABONNEMENT
à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom.....Prénom.....
Adresse : N°.....Bât/Esc : .....
Rue : .....
.....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....
.....

Ci-joint paiement pour : |__| abonnements à 200F =.....
|__| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

Club des 101. Réunion mercredi 20 décembre à 19 h 30, amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, sur le thème : **"De l'union de la gauche à l'eurogauche"**.
Avec Piero Fasino (PCI), Lionel Jospin, Claude Llabrès (rénovateurs communistes) et Patrick Sève (premier fédéral Val-de-Marne).

COLLOQUES

Contact : Laurent Dutheil, 18 Bd. Magenta - 75010 Paris. Tél : 42.45.65.29.

●

La commission nationale aux Droits des femmes se réunira les 16 et 17 décembre sur le thème : **"Droits des femmes, intégration".**
Avec Yvette Roudy, Catherine Delcroix (sociologue), Areski Dahmani (France-Plus), Jean-Robert Ragache (Grand Orient de France), Patrick Kessel (Club des Egaux), Françoise Michaud (CIDF), Catherine Kintzler (philosophe), Anie Melka (Commission nationale), Colette Audry (ISER), Nadia Amiri (France-Plus), Harlem Désir (SOS-racisme), Anne Zelensky (Ligue du Droit des femmes), Marie-France Casalis (Planning familial), Johelle Roue-Villeneuve (LICRA).
16 et 17 décembre, au siège du PS - 10, rue de Solferino 75007 Paris. Tél : 45 46 77 64

3614
code
PS



Jacques DELORS
EN DIRECT DE BRUXELLES

Mardi 19 décembre de 18 à 20 h
Au minitel sur 36.14 code PS

Col. Fondation Jean-Jaurès